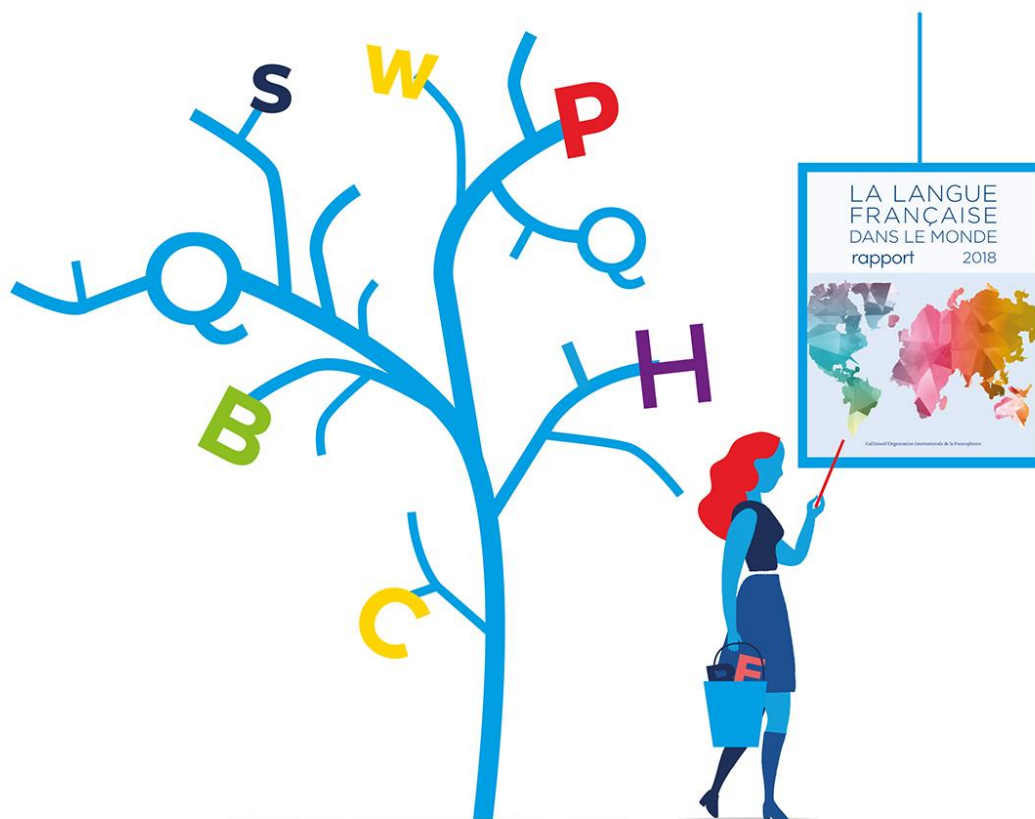


L'ENSEIGNEMENT DU ET EN FRANÇAIS DANS LES PAYS D'ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST



ETUDE DE DAVID BEL
Pour l'Observatoire de la langue française de l'OIF

L'enseignement du / en français en Asie de l'est et du sud-est

David Bel, Université normale de Chine du sud

Sommaire

Propos liminaires.....	4
Première partie – Présentation de la situation de l'enseignement du / en français dans chacun des 14 pays et territoires.....	6
CAMBODGE.....	6
1. Introduction : mise en contexte	6
2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire au Cambodge.....	6
3. Un cas particulier : le dispositif des classes bilingues au Cambodge	7
4. Le français dans l'enseignement supérieur au Cambodge	7
5. Les enseignants de français au Cambodge.....	8
6. L'enseignement du / en français hors du système éducatif cambodgien	8
7. Conclusion sur le Cambodge.....	9
CHINE.....	9
1. Introduction : mise en contexte	9
2. Le français dans l'enseignement primaire en Chine	10
3. Le français dans l'enseignement secondaire en Chine.....	10
4. Le français dans l'enseignement supérieur en Chine	12
4.1 Le français comme spécialité universitaire	12
4.2. Autre enseignement du français dans les universités chinoises	14
5. Les enseignants de français en Chine.....	15
6. L'enseignement du / en français hors du système éducatif chinois	16
7. Conclusion sur la Chine	16
CORÉE DU SUD (RÉPUBLIQUE DE CORÉE)	17
1. Introduction : mise en contexte	17
2. Le français dans l'enseignement secondaire en Corée du sud	18
3. Le DELF / DALF : la Corée du sud, un cas particulier ?.....	19
4. Le français dans l'enseignement supérieur en Corée du sud	19
5. Les enseignants de français en Corée du sud	20
6. L'enseignement du / en français hors du système éducatif coréen	20
7. Conclusion sur la Corée du sud.....	21
HONG KONG (et MACAO)	21
1. Introduction : mise en contexte	21
2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire à Hong Kong	21
3. Le français dans l'enseignement supérieur à Hong Kong.....	22
4. Les enseignants de français de Hong Kong	22
5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif de Hong Kong	22
6. Conclusion sur Hong Kong.....	23
7. L'enseignement du / en français à Macao	23
INDONÉSIE.....	23
1. Introduction : mise en contexte	24
2. Le français dans l'enseignement secondaire en Indonésie.....	24
3. Le français dans l'enseignement supérieur en Indonésie	24
4. Les enseignants de français d'Indonésie	25
5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif de l'Indonésie	25
6. Conclusion sur l'Indonésie.....	25

JAPON	25
1. Introduction : mise en contexte	26
2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire au Japon.....	26
3. Le français dans l'enseignement supérieur au Japon	27
4. L'enseignement du / en français hors du système éducatif japonais.....	28
5. Les enseignants de français au Japon	29
6. Conclusion sur le Japon.....	29
LAOS	29
1. Introduction : mise en contexte	29
2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire au Laos	30
3. Un cas particulier : le dispositif des classes bilingues au Laos	31
4. Le français dans l'enseignement supérieur au Laos.....	32
5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif laotien	33
6. Conclusion sur le Laos	33
MALAISIE.....	34
1. Introduction : mise en contexte	34
2. Le français dans l'enseignement secondaire en Malaisie.....	34
3. Le français dans l'enseignement supérieur en Malaisie.....	35
4. Les enseignants de français en Malaisie	36
5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif de la Malaisie	36
6. Conclusion sur la Malaisie	36
PHILIPPINES	37
1. Introduction : mise en contexte	37
2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire aux Philippines.....	37
3. Le français dans l'enseignement supérieur au Philippines.....	38
4. Les enseignants de français aux Philippines	38
5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif philippin	39
6. Conclusion sur les Philippines	39
SINGAPOUR.....	39
1. Introduction : mise en contexte	39
2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire à Singapour.....	40
3. Le français dans l'enseignement supérieur à Singapour	40
4. Les enseignants de français à Singapour.....	40
5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif singapourien	40
6. Conclusion sur Singapour	41
TAÏWAN.....	41
1. Introduction : mise en contexte	41
2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire à Taïwan	42
3. Le français dans l'enseignement supérieur à Taïwan.....	42
4. Les enseignants de français à Taïwan	42
5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif taïwanais	42
6. Conclusion sur Taïwan.....	42
THAÏLANDE.....	43
1. Introduction : mise en contexte	43
2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire en Thaïlande	43
3. Le français dans l'enseignement supérieur en Thaïlande.....	44
4. Les enseignants de français en Thaïlande	45
5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif thaïlandais.....	46
6. Conclusion sur la Thaïlande	46
VIETNAM	46

1. Introduction : mise en contexte	46
2. Le français dans l'enseignement secondaire au Vietnam.....	47
3. Un cas particulier : le dispositif des classes bilingues au Vietnam.....	48
4. Le français dans l'enseignement supérieur au Vietnam.....	48
5. Les enseignants de français au Vietnam	49
6. L'enseignement du / en français hors du système éducatif du Vietnam	50
7. Conclusion sur le Vietnam	50
Deuxième partie – Analyse transversale : la situation de l'enseignement du / en français en Asie de l'est et du sud-est.....	51
L'enseignement du / en français niveau par niveau	51
L'enseignement primaire.....	51
L'enseignement secondaire	51
L'enseignement supérieur	52
L'enseignement du / en français est-il en recul dans la région ?.....	53
Des chiffres en trompe-l'œil ?.....	53
Temps court / temps long	53
Attractivité des langues / choix d'apprendre une langue étrangère : pourquoi apprendre le français ?	54
En conclusion	55

Propos liminaires

Cette étude est à la fois une présentation et une analyse critique de la situation de l'enseignement du et en français en Asie de l'est et du sud-est. Elle porte sur 14 pays et territoires¹ qui sont, par ordre alphabétique, la République de Corée (**Corée du sud**), le **Cambodge**, **Hong-Kong (et Macao)**, l'**Indonésie**, le **Japon**, le **Laos**, la **Malaisie**, les **Philippines**, **Singapour**, la **Thaïlande**, **Taïwan** et le **Vietnam**. La présente étude comprend également une mise à jour des données sur la **Chine**, qui avait fait l'objet d'une présentation détaillée dans le précédent rapport².

Pour commencer, posons les limites d'une telle analyse

Avant de présenter en détail la situation, je pense qu'il est important que le lecteur garde à l'esprit les limites d'un tel exercice : je vais effectivement mettre en miroir des pays et territoires qui sont difficilement comparables, que ce soit par leurs poids démographique et économique, leur situation démo-linguistique, leur superficie, leur situation géographique, leur statut juridique...

L'enseignement de l'anglais versus l'enseignement des autres langues en Asie de l'est et du sud-est

Il faut d'emblée préciser que l'anglais n'est pas la première, mais **l'unique** langue étrangère obligatoire dans les systèmes éducatifs de la région. Autrement dit, on ne peut vraiment comprendre la situation du français – comme celle des autres langues d'ailleurs – en ignorant cette réalité. On pourrait même aller jusqu'à dire qu'il y a un contexte défavorable à l'enseignement des autres langues étrangères que l'anglais, à part peut-être le chinois, comme nous le verrons au cas par cas.

¹ L'expression « pays et territoires », même si elle risque d'alourdir le texte est utilisée dans un pur souci de neutralité et n'est, en aucun cas, une prise de position politique sur le statut de tel ou tel autre territoire de la région.

² Bel, D. (2014). « L'enseignement du français en Chine », dans Wolff, A. (dir.). *La langue française dans le monde 2014*, Paris : Nathan, pp. 290-322.

La présente étude est divisée en deux parties inégales.

La première partie présente la situation de l'enseignement du / en français dans chacun des 14 pays et territoires en suivant la même trame :

- Une introduction mettant en perspective des éléments contextuels pertinents pour mieux comprendre la situation de l'enseignement des langues étrangères, dont le français.
- Une présentation de la situation de l'enseignement du français niveau par niveau : primaire, secondaire, supérieur.
- Une présentation de la situation de l'enseignement du français hors du système éducatif national.
- Une conclusion sur les perspectives d'avenir.

La deuxième partie est une analyse transversale de la situation dans ces différents pays et territoires d'Asie de l'est et du sud-est au regard de l'enseignement du / en français : bilan, perspectives, recommandations.

Contextualiser et problématiser la situation de l'enseignement du / en français

Pour chaque pays et territoire, la présentation sera autant que possible contextualisée et problématisée. L'enseignement du / en français sera ainsi mis en perspective avec celle des autres langues en présence dans le pays et territoire en question, avec, à chaque fois que cela sera possible, un exposé des enjeux (éducatifs, sociaux, économiques...) autour de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères, notamment du français : enjeux pour les apprenants eux-mêmes, pour les enseignants, pour les établissements, pour le gouvernement ...

Précisions terminologiques préalables

Plusieurs mots, expressions ou acronymes ne seront pas utilisés dans ce chapitre (« collège », « lycée », « licence », « LV1 », « LV2 »), d'abord parce qu'ils sont très liés au contexte français ce qui reviendrait à montrer assez peu d'égard pour nos lecteurs francophones non français. Ensuite parce que le sens peut ne pas être clair pour tout le monde ou porter à confusion³. Ainsi j'utiliserai les expressions « école secondaire inférieure » (ou « établissement d'enseignement secondaire inférieur ») ou « école secondaire supérieure » (ou « établissement d'enseignement secondaire supérieur ») pour « collège » et « lycée », « diplôme universitaire de premier cycle » pour « licence ». En revanche, « mastère » et « doctorat » seront utilisés, car ces termes sont moins liés à un pays.

³ Voir la deuxième partie de la présente étude (L'enseignement du / en français par niveau) pour « LV1 », « LV2 ». On pourrait également citer le mot « collège » qui n'a pas le même sens au Québec qu'en France.

Première partie – Présentation de la situation de l'enseignement du / en français dans chacun des 14 pays et territoires

CAMBODGE

- Poids démographique du Cambodge : 16 millions d'habitants (2018)
- Nombre total d'apprenants de / en français : entre 40 000 et 45 000

Dans le secondaire	27 000 élèves [données très incertaines]
Dispositif de classes bilingues	3000 élèves
Dans le supérieur	6600 étudiants
Institut français	5000 élèves
Lycée (et école) français	1100 élèves

- Instances de la francophonie :
 - Membre de l'OIF depuis 1993
 - AUF : 10 membres.

1. Introduction : mise en contexte

Le Cambodge est un pays de taille modeste. Depuis sa réouverture après les *Accords de Paris* (1991), la situation éducative y est encore très marquée, d'une part, par la faiblesse des moyens disponibles et, d'autre part, par l'importance des interventions de divers acteurs extérieurs (autres pays, organisations non gouvernementales, universités étrangères...).

2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire au Cambodge

Les langues dans l'enseignement primaire et secondaire au Cambodge en 2018

Dans l'enseignement public cambodgien, deux langues étrangères sont, en théorie, proposées aux élèves à partir du primaire : l'anglais et le français. L'enseignement de la première langue commence à partir de la 4^e du primaire (à l'âge de 10 ans), à raison de deux heures par semaine. Dès le secondaire inférieur, cet enseignement passe à quatre heures hebdomadaires et une deuxième langue est ajoutée (deux heures par semaine).

Enjeux autour du choix du français au primaire et au secondaire

Les familles ont le libre choix de la langue vivante pour leurs enfants; elles choisissent à 90 % l'anglais et seulement 10% le français. Il faut aussi noter le manque de moyens humains et matériels (notamment pédagogiques). De plus, les directeurs d'école ont le pouvoir de choisir la langue étrangère enseignée dans leur établissement, à la fois en fonction de la demande et des disponibilités en ressources humaines. Le français n'est donc pas offert dans toutes les écoles secondaires du pays, loin s'en faut. Il faut du reste remarquer que, dans la réalité, depuis la mise en place de cette politique, le manque d'enseignants de français et de matériels pédagogiques est récurrent. Il y a actuellement, selon différentes estimations, entre 450 et 650 enseignants de français au Cambodge dans le secondaire. Or il en faudrait 1500 pour que le français soit proposé dans toutes les écoles du pays. Un plan d'action est actuellement mis en place par le ministère cambodgien de l'Éducation pour combler ce manque (développement curriculaire, élaboration de matériel pédagogique national, remise à niveau des enseignants...). Enfin, des écoles privées proposent d'autres langues étrangères.

Les effectifs

De l'aveu même du ministère cambodgien de l'Éducation, les effectifs sont mal connus. Ils seraient autour de 27 000 (année scolaire 2016-17), avec une tendance qui s'est inversée : après avoir été à la hausse suite à l'instauration de deux langues étrangères obligatoires (jusqu'à plus de 100 000 élèves en 2011), ils sont depuis quelques années à la baisse.

Un cas particulier : le dispositif des classes bilingues

Le dispositif des « classes bilingues » a connu son âge d'or au moment de son lancement au début des années 2000 jusque dans la première moitié des années 2010. Appuyé par plusieurs partenaires de la Francophonie (l'AUF qui en a l'opérateur principal jusqu'en 2006, la Fédération Wallonie Bruxelles, la France le Québec...), il pouvait compter sur des moyens financiers et humains importants : des professeurs détachés, des conseillers pédagogiques, des missions... Le nombre d'heures de cours de / en français était important dès le primaire.

Effectifs, tendance, lieux d'implantation

Depuis l'arrêt des financements internationaux (2015⁴), les effectifs ont diminué de même que le nombre d'enseignants impliqués : autour de 3000⁵ élèves sont aujourd'hui concernés⁶ encadrés par 85 enseignants, dans 9 établissements répartis dans 6 villes et 6 provinces. Les élèves suivent 6 heures de cours de français par semaine, auxquels s'ajoutent des cours en français : deux heures en mathématiques, deux heures en physique et deux heures en biologie. Le dispositif actuel est en cours de restructuration et doit se trouver une nouvelle place dans le système éducatif du pays. Il est désormais géré, au ministère cambodgien de l'Éducation, par une cellule créée *ad hoc* (avec des ressources humaines, un budget, des infrastructures...).

3. Le français dans l'enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, le français est présent à plusieurs titres et concerne environ 6600 étudiants.

Un seul département de français au Cambodge

Il est abrité par l'*Université Royale de Phnom Penh*. Il délivre deux diplômes de premier cycle universitaire – l'un en français et l'autre en tourisme (en français) – ainsi que deux certificats : enseignement et traduction. Il accueille 240 étudiants au total. Une partie de ces étudiants (une soixantaine environ) enchaine avec une formation complémentaire d'un an à l'Institut National de l'Éducation (INE). L'*Université de Battambang* est en train de travailler à l'ouverture d'un département de français. Ce serait donc le deuxième au Cambodge. En revanche, il n'existe pas de formation de français au Cambodge aux niveaux des 2^e et 3^e cycles universitaires.

Cursus universitaires partiellement francophones

Par ailleurs, il existe plusieurs cursus universitaires (parfois encore appelés improprement filières francophones, or elles ne le sont plus que partiellement). C'est l'*Institut de Technologie du Cambodge* qui accueille les plus gros bataillons d'étudiants francophones : 3300. Le français est d'ailleurs toujours la langue officielle de l'institut. Il existe actuellement deux cursus francophones, qui permettent notamment de poursuivre des études en France qui restent très attractives (sciences de l'ingénieur). L'*Université des Sciences de la santé du Cambodge*, de son côté, a décidé de confier les cours de français à l'*Institut français du Cambodge* (1700

⁴ Fin du programme CEFASE composante de VALOFRASE 2.

⁵ Plus de 4000 élèves en 2014.

⁶ Ce qui représenterait, pour le secondaire, environ 1% des élèves scolarisés.

étudiants). Le maintien de ce cursus permet chaque année à quelques dizaines d'étudiants cambodgiens de faire leur internat en France. Les cursus de l'*Université Royale des Beaux-arts* symbolisent assez bien la position de niche scientifique que la langue française occupe dans ce pays (la même remarque vaudrait pour la médecine ou le droit) : des doubles diplômes sont proposés en archéologie, en architecture... dans le cadre de différentes coopérations (*INALCO, Écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Toulouse...*). L'*Université Royale de Droit et des Sciences Économiques* (l'URDSE) représente un autre cas de figure puisque ses étudiants francophones qui réussissent aux examens ont la possibilité d'obtenir une licence française en droit délocalisée, celle de l'*Université Lyon 2* (coopération ancienne remontant aux années 1990).

Néanmoins, de manière générale, ces filières sont en recul. D'abord par leur nombre : le cas de l'ITC est, à cet égard, assez symbolique, puisque qu'il n'y a plus que deux formations francophones contre six auparavant. Ensuite, l'anglais occupe une place de plus en plus importante et, en parallèle, des problèmes croissants de niveau en français apparaissent, qui ne sont pas sans lien avec la restructuration du dispositif des classes bilingues (qui a, par le passé, fourni jusqu'à 40% des effectifs dans ces filières contre 10% aujourd'hui). Expliquer le recul de ces filières n'est pas chose aisée. La très forte diminution des aides financières internationales (notamment de la France et de la Francophonie) ou encore l'absence de soutien au français par les universités impliquées peuvent en partie expliquer ce reflux.

La francophonie universitaire cambodgienne – Il faut noter une présence relativement importante du Cambodge (eu égard à la taille du pays) dans la francophonie universitaire. Dix établissements d'enseignement supérieur cambodgiens sont membres de l'AUF. Il s'agit, par ordre alphabétique de l'*Académie royale du Cambodge*, de l'*École royale d'administration*, de l'*Institut de Technologie du Cambodge*, de l'*Institut national de l'éducation*, de l'*Université des sciences de la santé du Cambodge*, de l'*Université Royale d'Agriculture*, de l'*Université royale de droit et des sciences économiques*, de l'*Université Royale de Phnom Penh* et de l'*Université Royale des beaux-arts de Phnom Penh*. Tous sont situés dans la capitale du pays, Phnom Penh, à l'exception de l'*Université de Battambang*, dernière à avoir intégré l'AUF (en novembre 2017) et qui est situé dans la ville du même nom. Les mobilités étudiantes, notamment vers la France, sont également relativement importantes.

4. Les enseignants de français

Dans le secondaire, il y a, selon les estimations, entre 450 et 650 enseignants de français et autour de 70 dans le supérieur. Beaucoup sont regroupés au sein de l'*Association des professeurs de français du Cambodge, membre de la FIPF*. Il faut noter la précarité de la situation de ces professeurs de français, dont beaucoup se sont retrouvés au chômage après la diminution drastique des moyens attribués aux classes bilingues.

5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif

L'*Institut français du Cambodge*, qui a ouvert ses portes en 1990, est installé dans la capitale Phnom Penh, mais a également deux annexes (à Battambang et à Siem Reap). Il accueille chaque année près de 5000 apprenants. En revanche, il faut noter qu'il n'y a pas d'Alliances françaises au Cambodge.

Concernant le réseau français à l'étranger, le *Lycée René-Descartes*, situé à Phnom Penh et affilié à l'AEFE, accueille plus de 1100 élèves (chiffres de 2018), de la maternelle à la terminale. Quant à l'*École française de Siem Reap*, elle est homologuée auprès du Ministère français de l'Éducation nationale et accueille des élèves de la maternelle à la fin du primaire.

6. Conclusion sur le Cambodge

Il y a clairement eu un rebond de l'enseignement du français au Cambodge à partir des années 1990 (après les *Accords de Paris* de 1991 dont les conséquences ont été, entre autres : l'ouverture du pays, le retour des ONG, la réouverture des ambassades étrangères, dont celle de la France...). Ce repositionnement du français a été symbolisé dans les années 2000 par le dispositif des classes bilingues. La situation aujourd'hui est plus délicate.

Un choix de politique linguistique bien spécifique a été fait par le gouvernement cambodgien il y a quelques années (s'inscrire dans le monde francophone et donc imposer le français comme une des deux langues étrangères enseignées); or, ce choix paraît de plus en plus difficile à justifier sur le terrain. Il n'est même, parfois, pas nécessairement perçu comme légitime par les élèves du secondaire, ceux des classes bilingues ou de manière plus générale par les différents acteurs éducatifs. Il faut dire que la langue de travail de l'ASEAN est l'anglais. De plus, la Chine occupe une place majeure et croissante dans le pays. Ainsi, expliquer sur le terrain pourquoi il est important d'apprendre le français n'est pas entreprise facile. Des arguments tels que l'importance (démographique, économique...) du monde francophone ou les possibles relations avec l'Afrique (somme toute assez modeste dans le cas du Cambodge) peinent à convaincre. Par ailleurs, s'il existe bien au Cambodge une élite politique qui est francophone (des ministres, des secrétaires d'État...), elle est plutôt en déclin et vieillissante. Enfin, l'attachement à la France par des liens familiaux importants (qui permettent par exemple une mobilité d'étude) ne semble plus suffisant.

CHINE

- Poids démographique de la Chine : 1,4 milliard d'habitants (2018)
- Nombre total d'apprenants de / en français en Chine : entre 120 000 et 135 000

Dans le primaire	Entre 700 et 1000 [données très incertaines]
Dans le secondaire	Au moins 13 000 élèves
Dans le supérieur (dont étudiants en spécialité de français)	Entre 65 000 et 68 000 étudiants (dont 24 000 étudiants en spécialité de français)
Alliances françaises	27 000
Centres privés de langues	Entre 10 000 et 20 000 élèves
Lycées et établissements français	Environ 3000 élèves

- Instances de la francophonie :
 - OIF : S.O.
 - AUF : 7 membres

1. Introduction : mise en contexte

Dans cette étude portant sur l'enseignement du / en français en Asie de l'est et du sud-est, la Chine occupe évidemment une place à part, car c'est le pays de tous les superlatifs. Géant démographique de la région, la Chine est aussi, depuis plusieurs années, la deuxième puissance économique mondiale. Elle joue, par ailleurs, un rôle politique croissant dans le monde, notamment en Asie de l'est et du sud-est mais aussi en Afrique. Enfin, au point de vue éducatif, la Chine abrite la première population universitaire du monde.

Concernant l'enseignement des langues étrangères en Asie de l'est et du sud-est, plusieurs éléments liés à la Chine affectent la place relative des langues les unes par rapport aux autres dans cette partie du monde et le français est bien sûr concerné :

- le poids économique et politique de la Chine,
- sa politique d'influence (à travers la diffusion de la langue chinoise avec des moyens déployés très importants)

- son intégration croissante dans la mondialisation universitaire : la Chine est, par exemple, de plus en plus une destination d'étude pour les étudiants asiatiques, mais aussi africains.

L'enseignement du et en français en Chine avait fait l'objet d'une étude détaillée dans le précédent opuscule de *La langue française dans le monde*⁷ (2014). Beaucoup d'informations sont encore valables. La présente sous-section se veut surtout une actualisation de ces données ainsi que de certains éléments contextuels.

2. Le français dans l'enseignement primaire

Là où le français est enseigné en Chine au niveau primaire, il l'est essentiellement dans le cadre de cours d'initiation à la langue et à la culture françaises (dans des séries de cours du type : ouverture vers le monde / initiation aux cultures du monde). Comme cela avait été observé dans la précédente étude, le phénomène est surtout urbain et socialement marqué⁸. De plus, cet enseignement n'est pas forcément continu et offert chaque année. Plus récemment ont commencé à se développer les « lycées franco-chinois » (voir section suivante).

Effectifs actuels, perceptions d'avenir, tendances

Les effectifs concernés sont très difficiles à évaluer, car on se heurte très clairement à deux problèmes méthodologiques classiques lorsqu'il s'agit de mesurer un enseignement facultatif : d'abord, il n'est pas répertorié au niveau national, ni même provincial (comment alors compter, sinon en contactant toutes les écoles du pays, ce qui, dans le cadre de l'immensité chinoise, est évidemment impossible); ensuite son importance en volume horaire peut être parfois très minime. Il faut donc tenter une évaluation globale à partir de ce qui est connu. Il est ainsi possible d'imaginer que le nombre d'élèves du primaire en Chine impliqués dans ces cours optionnels ainsi que dans les lycées franco-chinois est compris entre 700 et 1000. Mais il faut bien sûr prendre cette évaluation avec beaucoup de précautions.

Par ailleurs, l'enseignement précoce en immersion au niveau primaire connaît un fort développement en Chine actuellement. Il serait intéressant de voir la place que le français pourra occuper dans ces programmes dans les années à venir.

3. Le français dans l'enseignement secondaire en Chine

En Chine, au niveau secondaire, il n'y a qu'une seule langue étrangère obligatoire, qui n'a pas à être nécessairement l'anglais même si, dans les faits, il s'agit du choix fait par l'écrasante majorité des élèves à ce niveau. Le français est donc surtout enseigné dans le cadre de cours d'initiation ou comme deuxième langue étrangère optionnelle. Peu d'élèves le choisissent au *gaokao*.

Le français au *gaokao*

Le système éducatif chinois est très sélectif⁹. Le symbole en est l'examen national du *gaokao*, souvent qualifié d'examen d'une vie : l'objectif est d'obtenir la meilleure note possible pour entrer dans la meilleure université possible. On peut clairement affirmer que le choix de l'université prime très largement sur le choix de la spécialité.

⁷ Bel, D. (2014). « L'enseignement du français en Chine », dans Wolff, A. (dir.). *La langue française dans le monde 2014*, Paris : Nathan, pp. 290-322.

⁸ Il concerne, dans les très grandes villes, les écoles internationales ainsi que les écoles qui attirent les classes moyenne et supérieure.

⁹ Pour une description détaillée du fonctionnement du système éducatif chinois, nous renvoyons à l'étude de 2014 déjà mentionnée (Bel, 2014).

Les épreuves du *gaokao* sont au nombre de trois : chinois, mathématiques, langue étrangère, auxquelles s'ajoute une épreuve de synthèse¹⁰ (en fonction de l'orientation choisie : arts¹¹ ou science). L'anglais est, dans l'écrasante majorité des situations, la langue étrangère choisie. Il est néanmoins possible d'en choisir une autre, par exemple, le français, même si des raisons stratégiques ne plaident pas en faveur d'un tel choix. Le nombre total d'élèves faisant le choix du français au *gaokao* est très réduit (ce chiffre est mal connu, l'ordre de grandeur serait de quelques centaines).

Le français comme option

Enfin, quelques dizaines d'établissements d'enseignement secondaire à travers la Chine proposent à leurs élèves une deuxième langue étrangère, sous la forme d'un enseignement qui ne peut être qu'optionnel, car l'apprentissage d'une seule langue étrangère est obligatoire dans le secondaire chinois. Si les situations peuvent être très variées (volume horaire, contenu...), cet enseignement est généralement abandonné la dernière année du secondaire afin de laisser tout le temps nécessaire à la préparation du *gaokao*.

Quelques cas particuliers

Les établissements d'enseignement secondaire expérimentaux / internationaux

Ces établissements offrent surtout une possibilité de mobilité internationale dès la fin du secondaire. Ainsi, voulant profiter des accords avec des partenaires étrangers (généralement des universités françaises), le choix du français comme langue étrangère (et au *gaokao*) doit surtout permettre à l'élève d'être recruté par une université étrangère, généralement en France, ce qui implique de répondre aux exigences des autorités du pays concerné¹².

Les établissements d'enseignement secondaire de langues étrangères

Ces établissements représentent un autre cas de figure. Comme leur nom l'indique, ils proposent un renforcement en langue étrangère. Certains ont été fondés dans les années 1960. Le français faisait alors partie des langues proposées dans ces établissements, au même titre que l'anglais, le russe, l'espagnol, l'allemand, le japonais ou encore l'arabe. Depuis, l'offre s'est étoffée. Les meilleurs élèves de ces établissements peuvent être dispensés de *gaokao* et intégrer directement une filière de langue étrangère dans une université réputée. Les universités de langues étrangères peuvent aussi pré-recruter les élèves, en leur faisant passer un examen spécifique. Dans tous les cas, seule une petite minorité d'élèves est concernée.

Les « sections pilotes » et les « lycées franco-chinois » : les prémices d'un enseignement bilingue ?

Dans quelques établissements d'enseignement secondaires chinois (11 en 2017), des sections-pilotes de langue française (enseignement des lettres et des mathématiques en français avec mise à disposition d'enseignants du ministère français de l'Éducation nationale), ont été récemment ouvertes. Par ailleurs, deux « lycées franco-chinois » viennent d'ouvrir leurs portes à Pékin (en 2016 et 2017). Il est prévu que les élèves (qui sont recrutés dès le primaire ; pour l'instant les élèves inscrits ne le sont qu'à ce niveau) reçoivent un enseignement du français en immersion dans plusieurs disciplines (sciences, arts, sport). Ce modèle de « lycées franco-chinois » semble attractif et il n'est pas impossible qu'il se développe dans les années à venir en Chine.

¹⁰ Il faut noter que le format peut être légèrement différent dans certaines provinces, notamment en ce qui concerne l'épreuve de synthèse.

¹¹ Dans le sens *arts libéraux*.

¹² Dans le cas de la France : être capable de passer l'entrevue à CAMPUS France et obtenir une bonne note au TEF ou au TCF.

Effectifs actuels, perspectives d'avenir, tendances

L'enseignement du français concernerait une centaine d'établissements secondaires en Chine et au moins 13 000 élèves. La comparaison avec le nombre total d'élèves scolarisés à ce niveau (83 millions) n'a pas beaucoup de sens, tant le pourcentage est infime. Il faudrait plutôt pouvoir comparer avec d'autres langues étrangères (autres que l'anglais). Surtout, il serait plus pertinent de s'intéresser à la dynamique du français à ce niveau : la promulgation par le ministère chinois de l'Éducation, en janvier 2018, du premier *Programme national de l'enseignement du français au secondaire* pourrait changer la donne. Il est en effet possible que cet effort de structuration (existence d'un programme sur lequel s'appuyer pour préparer l'épreuve de français du *gaokao*, formations d'enseignants au nouveau programme...) entraîne le développement de l'enseignement du français au secondaire, voire même une augmentation du nombre de candidats au *gaokao*. C'est en tout cas ce qu'il faudra surveiller dans les années à venir.

4. Le français dans l'enseignement supérieur en Chine

L'enseignement du / en français au niveau universitaire est à diviser en deux grandes catégories : les étudiants qui apprennent le français comme spécialité universitaire et les autres étudiants qui l'apprennent, généralement de manière beaucoup plus réduite, dans un autre cadre.

4.1 Le français comme spécialité universitaire

Le français est la discipline universitaire des étudiants : ils obtiennent, après quatre ans d'études, un diplôme national de premier cycle universitaire appelé *benke*¹³ de français. Deux tests nationaux viennent sanctionner le niveau de langue des étudiants : le *Test national de français de spécialité 4* (TFS 4) et le *Test national de français de spécialité 8* (TFS 8). Dans ces universités, le format le plus répandu est le suivant : un programme de français de *benke* (durée : quatre ans) avec une classe de 20 à 30 étudiants par niveau, ce qui fait 80 à 120 étudiants au total. Néanmoins, les effectifs peuvent être beaucoup plus importants (jusqu'à 500 ou 600 étudiants) dans les universités / instituts des langues étrangères et dans les universités de troisième catégorie.

Ces étudiants peuvent, s'ils le souhaitent et s'ils le peuvent, poursuivre leurs études en deuxième cycle puis en troisième cycle. Pour ce faire, ils doivent passer et réussir un examen d'entrée très sélectif. Les compteurs sont en quelque sorte remis à zéro et les étudiants qui poursuivent en master, voire en doctorat, le font souvent dans une autre université.

Les sections et départements universitaires de français de Chine : une croissance qui ne se dément pas.

En 2014, sur toute la Chine, on comptait 143 universités abritant une section ou un département de français (pour un total de 153 programmes¹⁴). La croissance s'est depuis poursuivie (par exemple +9 en 2017). Ainsi, en 2018, ce total s'élève probablement à 165-170 universités. En termes d'effectifs, le chiffre de 23 000 étudiants inscrits dans une spécialité universitaire de français de premier cycle est le plus plausible. Quant au 2^e cycle, une quarantaine d'universités chinoises offrent en 2018, un master en études françaises pour un nombre total d'étudiants qui devrait se situer entre 800 et 1000. Enfin, entre 6 et 8 universités délivrent le doctorat en études françaises.

¹³ Même si le terme *benke* est plus usité, le nom exact du diplôme est *xuéshì* (学士), *běnkē* (本科) étant le nom du cursus.

¹⁴ La différence entre le nombre d'universités et le nombre de programmes tient au fait que certaines universités abritent deux programmes différents (*benke* et / ou *benke* bilingue et / ou *zhuanke*).

Les sections et départements universitaires de français de Chine : un groupe loin d'être homogène

Ces 165-170 sections et départements universitaires de français constituent un groupe de joueurs bien différents les uns des autres : même si leurs responsables et directeurs se retrouvent chaque année à l'automne pour le Congrès annuel de l'ACPF¹⁵, il est clair qu'ils ne jouent pas tous dans la même cour et n'ont pas tous les mêmes préoccupations. Il est possible de les regrouper en quatre catégories. En prenant en compte et croisant différents éléments¹⁶, on peut dégager quatre types de sections et départements de français en Chine, permettant de mettre à jour des situations et des stratégies très contrastées.

■ Type A : *Le sommet de la pyramide*

Au sommet dominant des universités d'élite¹⁷, qui offrent le français aux premiers et deuxième, voire troisième cycles. La recherche y occupe une place majeure. Ces programmes, généralement anciens (datant d'avant la massification), sont le plus souvent regroupés dans un département de français. Ces derniers sont partie prenante de la stratégie d'intégration à la mondialisation de leur université. Très sollicités, ils ont des coopérations avec des universités et des organismes francophones, mais où la France domine nettement. Concernant les effectifs étudiants, s'ils sont relativement importants au deuxième cycle; ils sont, au contraire, réduits au premier cycle (au total, entre 80 et 100 étudiants), confirmant que ces universités ont assez peu participé à la massification de l'enseignement supérieur chinois. La stratégie de ces départements est de continuer à « monter en gamme », en recherche et par des coopérations avec les départements des meilleures universités mondiales. Les enseignants sont hautement diplômés.

■ Type B : *Les programmes montants*

Le type B regroupe les « programmes montants », faisant partie d'universités généralement de haut niveau. La recherche en français y occupe une place croissante, sans acquérir pour autant l'ampleur qu'elle revêt dans les départements de type A. Ces universités viennent souvent d'ouvrir un programme de master, mais, faute d'encadrement suffisant, les effectifs sont souvent très réduits. Généralement deux ou trois enseignants sont titulaires d'un doctorat (indispensable pour ouvrir un master) alors que d'autres, plus jeunes, sont en train d'en faire un. La stratégie de ces départements est de se rapprocher le plus possible du type A et de gagner en visibilité, donc de progresser au plan qualitatif. L'enseignement du français y est ancien (souvent plusieurs décennies).

■ Types A et B : *Les instituts de langues étrangères*

Parmi les instituts de langues étrangères, créés dans les années 1950 et 1960 et qui ont, pour la plupart maintenant le droit de s'appeler université, il faut clairement distinguer ceux de Pékin, Shanghai et du Guangdong des autres. Les trois premiers relèvent sans conteste du type A, dont ils revêtent les principales caractéristiques. La différence concerne les effectifs de premier cycle, qui sont beaucoup plus importants. Les autres instituts de langues (Chongqing, Xi'an, Dalian, Tianjin, N.2 de Pékin) se rapprochent davantage du type B, sauf pour les effectifs de

¹⁵ L'Association Chinoise des Professeurs de français regroupe les directeurs et responsables des sections et départements universitaires de français ainsi que leurs enseignants (même si tous ne participent pas à la réunion annuelle). De fait, les activités de l'ACPF ne concernent que les spécialités universitaires de français.

¹⁶ Comme la hiérarchisation très forte du système éducatif chinois, la situation géographique (grande ville universitaire versus ville située dans une province périphérique), l'intégration ou non dans la mondialisation universitaire et sous quelle forme, les réformes du système, notamment son financement, la montée en niveau ou non (développement aux cycles supérieurs, recherche), le statut de ces programmes de français dans leur université respective...

¹⁷ Pour avoir une idée, il faut penser que les recteurs de certaines universités ont le rang de Vice-ministre. De plus, elles sont la plupart du temps gérées directement par le ministère de l'Éducation ou un autre ministère, et non par la province.

premier et deuxième cycles, qui sont beaucoup plus importants que ce qui est observé dans les établissements de type B.

- Type C : *À la recherche de la consolidation et de la durabilité*

Ce groupe rassemble les universités provinciales et municipales¹⁸. Elles offrent le français seulement au premier cycle et ont une à deux classe(s) de 25 à 30 étudiants par niveau, soit entre 100-120 et 200-240 étudiants au total. Ce ne sont pas des départements, mais des sections de français¹⁹. Les enseignants n'ont généralement pas de doctorat, mais certains peuvent être en train d'en préparer un. La recherche occupe une place très minime, généralement faute de temps (plutôt consacré à l'enseignement). Des coopérations à l'international peuvent exister, notamment dans le cadre de mobilités étudiantes sortantes. Ce sont très souvent des universités devenues pluridisciplinaires dans les années 1990 et 2000 et qui ont assuré l'essentiel de la massification. La stratégie de ces programmes est d'assurer leur propre pérennité, notamment en prévoyant des débouchés pour leurs étudiants dont une bonne partie va travailler en Afrique, ce qui n'était pas nécessairement prévu au départ.

- Type D : *Enseignement de masse, commercialisation*

Ce groupe rassemble les instituts privés ainsi que les instituts semi-privés, fondés par des universités de rang supérieur. Ils ouvrent des programmes de *benke* et de *zhuanke*. Les effectifs étudiants y sont généralement élevés, le niveau de recrutement assez faible et la qualité de l'enseignement pas toujours au rendez-vous, sauf (très rares) exceptions²⁰. Dans ces instituts, la recherche est inexistante. Les enseignants ont un diplôme de deuxième et parfois seulement de premier cycle et certains sont, en fait, des étudiants de maîtrise de l'université voisine. L'objectif des stratégies mises en place par ces instituts est d'une part de proposer des formations à des étudiants de niveau plutôt faible et d'autre part de faire du profit.

- Bilan

Ainsi, on a tout l'éventail de l'offre de formation, depuis ce qui pourrait presque s'apparenter à un centre de langues délivrant un diplôme de 1^{er} cycle de bas niveau jusqu'au département universitaire complet, offrant des formations aux trois cycles, avec un pôle recherche très développé et largement impliqué dans la mondialisation universitaire.

4.2. Autre enseignement du français dans les universités chinoises

Le français comme « deuxième langue étrangère (*erwei*) » pour les étudiants spécialistes en langues

Tous les étudiants spécialisés en langues étrangères (*benke*, beaucoup plus rarement *zhuanke*) doivent en apprendre une autre. Dans la très grande majorité des universités, les deuxièmes langues étrangères offertes sont le français, l'allemand, le japonais et le russe. Le français est surtout enseigné au niveau du premier cycle universitaire²¹ et aux étudiants spécialistes d'anglais (plus rarement à ceux d'autres langues), parfois aux niveaux master et doctorat²² (disciplines variées). Le nombre d'étudiants est évalué à 30 000 / 35 000.

¹⁸ Elles peuvent être de niveau 211 ou de première ou deuxième catégorie.

¹⁹ Littéralement, il s'agit de points d'enseignement (教学点), que j'appelle, pour ma part, « section de français », dans un souci d'une plus grande lisibilité pour le lecteur francophone. Mais ce ne sont pas des « départements de français » (系). Cette appellation doit être réservée aux universités qui ont au moins le premier et le deuxième cycles. Pour plus de lisibilité, ces points d'enseignement sont appelés « section de français » dans ce chapitre.

²⁰ Par exemple, l'*Institut des langues étrangères de Jilin Huaqiao*, bien que privé, a acquis une certaine reconnaissance locale pour la qualité de son enseignement.

²¹ Enseignement très structuré avec existence d'un programme national et volume horaire précisé.

²² Enseignement non organisé nationalement, laissé à la discrétion des universités.

Le français, langue d'enseignement

Les étudiants de cette catégorie ne sont pas des étudiants de langues. Ils sont inscrits dans une spécialité non-linguistique : ingénierie, gestion, médecine, tourisme... En parallèle de leurs enseignements de spécialité, ils suivent des cours intensifs de français (généraux et liés à leur spécialité), puis, progressivement, des cours de leur spécialité en français et non plus seulement en chinois. Même si ces programmes existent toujours en coopération avec un ou plusieurs partenaire(s) étranger(s), ils peuvent prendre des formes très variées. Ils sont, en revanche, très souvent liés à la mobilité étudiante, généralement en France. Le symbole de ces programmes est représenté par les Instituts franco-chinois (IFC), notamment l'*École Centrale Pékin*, l'*Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation* (SIAE) à Tianjin ou encore l'*Institut franco-chinois de l'énergie nucléaire* de Zhuhai (IFCEN), pour ne citer que les plus emblématiques. En 2014, les effectifs étudiants avaient été évalués à 6000. On peut imaginer qu'il y a eu une augmentation entre temps, notamment parce que les IFC connaissent de plus en plus de succès. On peut donc proposer une fourchette entre 8000 et 9000 étudiants pour cette catégorie.

Autres formats d'enseignement du français à l'université

Un étudiant inscrit dans une spécialité donnée peut décider de suivre des cours afin d'obtenir une *deuxième spécialité*. Les effectifs sont inconnus, mais probablement assez réduits, car cela demande une charge de travail supplémentaire très importante.

Le français peut aussi être offert comme « deuxième langue étrangère » (en plus de l'anglais) aux étudiants de spécialités non linguistiques. Mais aucune donnée n'est disponible concernant cette catégorie.

La francophonie universitaire chinoise – Elle est très dynamique si l'on considère à la fois le nombre de sections et départements de français, leur rythme de croissance annuelle (qui ne ralentit pas : entre + 4 et +9 chaque année) ou encore le nombre total d'étudiants spécialistes de français, un record dans la région de l'Asie de l'est et du sud-est. Autre preuve de ce dynamisme : l'existence de programmes et tests de langues nationaux, la variété et le nombre d'activités organisées chaque année à destination des étudiants (concours oratoires, de chansons, de blogues...). La mobilité étudiante internationale vers les pays francophones est également importante : les Chinois sont, par exemple, le premier groupe d'étudiants étrangers en France (ce qui explique le nombre très élevé de candidats aux TEF et au TCF²³ en Chine). En parallèle, le nombre d'étudiants africains en Chine, en particulier francophones, augmente considérablement. 7 universités chinoises sont, par ailleurs, membres de l'AUF : l'*Institut de diplomatie de Chine*, l'*Université de Wuhan*, l'*Université des Études internationales du Sichuan*, l'*Université Jiao Tong de Shanghai*, l'*Université médicale de Kunming*, l'*Université normale de Chine du Sud* et l'*Université Tongji*. On pourrait compléter ce tableau en évoquant la recherche universitaire de haut niveau en français, notamment dans le cadre de cotutelle de thèses ou encore l'organisation chaque année ou presque de colloques, séminaires et formations en / sur le français.

5. Les enseignants de français en Chine

Dans les universités dispensant une spécialité de français, le nombre d'enseignants chinois est probablement autour de 1200 auquel il faut ajouter 200 à 300 enseignants étrangers. Le nombre d'enseignants pour les autres formats présentés *supra* est difficile à évaluer : probablement autour de 300 (dont 200 au moins dans les universités proposant le français comme 2^e langue étrangère). Dans le secondaire, les enseignants de français sont probablement autour de 250. Au total, le nombre d'enseignants de français en Chine est très probablement au-dessus de 2000.

²³ Puisque les candidats passent aléatoirement (après tirage au sort le jour même) l'un ou l'autre.

Concernant l'enseignement supérieur, il faut signaler les exigences croissantes des universités : le doctorat est de plus en plus une condition à l'embauche.

6. L'enseignement du / en français hors du système éducatif chinois

L'Alliance française de Chine, qui avait été créée en 1884 et avait fermé ses portes en 1953²⁴ (avec ouverture d'une section à Hong-Kong la même année) a connu un nouveau départ avec l'ouverture de l'**Alliance française de Canton** en 1989. Depuis, le nombre d'AF en Chine a considérablement augmenté : après un démarrage assez lent, les créations se sont accélérées de 1999 à 2010. Après un période de stagnation, des ouvertures et fermetures sont à signaler depuis peu : ouverture puis fermeture de l'AF de Shenyang, fermeture de l'AF de Qingdao, ouverture de l'AF de Kunming. En 2018, il y a 14 Alliances françaises en Chine continentale qui accueillent presque 23000 étudiants (effectifs en légère hausse : 23 000 en 2013 pour également 13 AF).

Liste des Alliances françaises de Chine continentale (liste exhaustive)

Lieu	Région administrative	Date de création	Université partenaire
AF de Canton	Guangdong	1989	Université Sun Yat-sen
AF de Shanghai	Shanghai	1992	Université du Temps libre de Hongkou
AF de Pékin	Pékin	1996	Université des langues et cultures de Pékin (BLCU)
AF de Wuhan	Hubei	1999	Université de Wuhan
AF de Nankin	Jiangsu	2001	Université Normale de Nankin
AF de Chengdu	Sichuan	2003	Université des sciences et technologies électroniques de Chine
AF de Xi'an	Shaanxi	2004	Université du Nord-Ouest
AF de Dalian	Liaoning	2004	Université des langues étrangères de Dalian
AF de Jinan	Shandong	2006	Université du Shandong
AF de Chongqing	Chongqing	2008	Université des études internationales du Sichuan
AF de Hangzhou	Zhejiang	2008	Université du Commerce et de l'Industrie du Zhejiang
AF de Tianjin	Tianjin	2010	Université Normale de Tianjin
AF de Kunming	Yunnan	2017	Université du Yunnan

Enfin, concernant le réseau des établissements français à l'étranger, plusieurs sont présents en Chine : le **Lycée international Charles de Gaulle de Pékin**²⁵ (800 élèves), le **Lycée français de Shanghai**²⁶ (1420 élèves). On peut également citer des établissements plus récents et plus modestes, qui n'ont souvent que les niveaux maternel et primaire et parfois collège : le **Petit lotus bleu** à Shanghai, l'**École française internationale de Canton**...

Sur toute la Chine, le nombre d'élèves scolarisés entièrement en français aux niveaux primaire et secondaire doit se situer autour de 3000²⁷.

7. Conclusion sur la Chine

L'enseignement du français semble connaître une réelle dynamique en Chine, même si cela doit être nuancé : en valeur relative, donc ramenés à la taille de la Chine, les chiffres restent

²⁴ Pendant toute cette période, l'Alliance française était essentiellement active à Shanghai.

²⁵ L'origine du Lycée français de Pékin remonte à 1964 et à l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine.

²⁶ Ouverture en 1995.

²⁷ Chiffres de l'AEFE pour 2017-18 : 4 720 élèves.

toujours très faibles. De plus, cette dynamique ne touche pas que la langue française. Beaucoup de langues sont concernées et c'est même le secteur éducatif qui est en plein développement et en transformation en Chine.

Ceci posé, la dynamique est réelle et surtout, elle ne faiblit pas. On aurait, par exemple, pu s'attendre à un tassement du nombre d'ouverture annuelle de sections et départements universitaires de français. Ce n'est pas ce qui est observé. La croissance reste toujours forte. La progression du nombre de candidats au DELF et au DALF est aussi impressionnante, depuis son implantation en 2013 : les inscriptions sont passées de près de 2000 en 2016 à plus de 3400 en 2017. Enfin, aux niveaux primaire et secondaire, même si l'avenir est plus incertain, il n'est pas impossible que des créneaux nouveaux et porteurs se développent. On note une demande croissante de parents chinois pour des sections bilingues et innovantes ou encore pour un enseignement conséquent d'une deuxième langue étrangère, mais hors *gaokao*. Pour toutes ces raisons, on peut penser que le nombre d'élèves au primaire et au secondaire apprenant le français connaîtra une augmentation en Chine dans les années à venir.

Une dernière remarque doit être faite concernant la Chine : sur les 120 000 à 135 000 apprenants de / en français en Chine, plus de la moitié sont véritablement impliqués dans un apprentissage approfondi de cette langue, avec un volume horaire conséquent (étudiants spécialistes de français, enseignement en français...). Ceci est assurément une information à prendre en compte.

CORÉE DU SUD (RÉPUBLIQUE DE CORÉE)

- Poids démographique de la République de Corée (Corée du sud) : 51 millions d'habitants (2018)
- Nombre total d'apprenants de / en français : entre 43 000 et 53 000

Dans le secondaire	Entre 18 000 et 29 500 élèves selon les estimations
Dans le supérieur	Au moins 12 000 étudiants
Institut français et Alliances françaises	7500 élèves
Centres privés de langues	Au moins 3000 élèves
Lycées français	650 élèves

- Instances de la francophonie :
 - Membre observateur de l'OIF
 - AUF : 2 membres

1. Introduction : mise en contexte

En République de Corée (Corée du sud), le coréen est langue nationale et langue d'enseignement. L'anglais est l'unique langue étrangère obligatoire dans le système éducatif coréen (à l'école primaire, dès la 3^e année, c'est-à-dire à l'âge de 9 ans, et durant tout le secondaire). L'anglais peut aussi être langue d'enseignement dans certains cours, voire certaines formations dans le supérieur. D'autres langues étrangères sont également présentes dans le système éducatif (secondaire et supérieur), mais de manière beaucoup plus modeste : le chinois et le japonais surtout, beaucoup plus secondairement le français, l'allemand, l'espagnol, le russe ...

2. Le français dans l'enseignement secondaire en Corée du sud

L'enseignement des langues étrangères (autre que l'anglais) au secondaire : éléments contextuels

En Corée du sud, les élèves du secondaire supérieur peuvent choisir de s'initier à une autre langue étrangère. Il s'agit d'un enseignement optionnel dont le volume horaire total est assez réduit²⁸. Les élèves coréens du secondaire sont de moins en moins nombreux à faire ce choix, cédant au « tout anglais » ambiant en Corée depuis quelques années. La liste des langues étrangères qui peuvent être proposées pour cet enseignement optionnel est fixée par le ministère. Elles sont huit au total, que l'on peut classer en trois groupes :

- le japonais et le chinois : ce sont, et de loin, les deux langues les plus apprises dans le secondaire;
- le français et l'allemand : ces deux langues sont présentes dans le système secondaire coréen depuis des décennies;
- l'espagnol²⁹, le russe, l'arabe et le vietnamien sont des langues qui ont été introduites il y a quelques années.

Cependant, ces huit langues ne sont pas proposées dans chaque établissement secondaire coréen : dans les faits, chaque école secondaire offre un choix de langues (deux au maximum), généralement le japonais et le chinois.

La place historique du français

L'enseignement du français a longtemps joué un rôle important dans ce pays. Le système éducatif actuel a été mis en place après la Guerre de Corée. Si l'anglais était déjà la première langue étrangère obligatoire, les élèves du secondaire devaient apprendre une deuxième langue étrangère et il y avait essentiellement deux choix : l'allemand qui était numériquement la langue la plus importante et le français. Il faut préciser que cette deuxième langue étrangère obligatoire jouait un rôle important, notamment pour accéder aux meilleures universités du pays. Une réforme de 1994 a exclu les langues étrangères du *suneung*. Après plusieurs vives réactions, elles ont été réintroduites partiellement en 2001 : ces langues – autre que l'anglais – ont « intégré un panier d'options et peuvent donc toujours faire l'objet d'une évaluation au moment du *suneung*³⁰ ». Mais comme nous le verrons *infra*, ce dernier n'est plus aussi important qu'auparavant. Logiquement, cette réforme a entraîné une chute massive des effectifs d'apprenants de français (et bien sûr d'allemand³¹) en Corée, qui sont passés de 270 000 en 1998 à 18 000 (ou 29 500 selon les sources) en 2017.

De nos jours : les enjeux autour du choix du français dans le secondaire

Les enjeux autour du choix d'une deuxième langue étrangère – le français ou une autre – sont de nos jours assez limités. Outre que le faible niveau horaire consacré augure mal d'une possibilité d'utiliser effectivement cette langue, ce choix n'aide pas vraiment à intégrer l'enseignement supérieur, sauf cas particulier : les élèves du secondaire qui ont l'intention d'intégrer une université en sciences humaines et sociales ou ceux qui veulent essayer d'intégrer l'une des universités prestigieuses du pays (essentiellement basées à Séoul) doivent passer cette option linguistique aux épreuves du *suneung*. Les universités d'excellence acceptent également que les élèves remplacent une matière (par exemple « vie sociale ») par une deuxième langue étrangère. Il faut néanmoins rappeler ici un élément contextuel d'importance : le *suneung* ne joue plus le rôle qu'il jouait par le passé. Avant, il s'agissait de la

²⁸ Sources divergentes sur le volume horaire exact : 2 h. à 3 h. par semaine, sur deux années (soit les 1^{re} et 2^e années du secondaire supérieur) ou 2 h. par semaine pendant une année seulement.

²⁹ Les effectifs en espagnol augmentent depuis quelques années.

³⁰ Extrait du discours de remise des Palmes académiques au Professeur Pak en 2015.

³¹ Les effectifs en allemand dans le secondaire coréen seraient passés de 450 000 élèves en 1998 à 12 500 en 2010.

voie principale d'accès à l'université. De nos jours, 80% des élèves du secondaire entrent à l'université sur dossier (*early decision*). S'ils ne sont pas reçus, alors, ils présenteront les épreuves du *suneung*. Ainsi, ils ont été 1700 à présenter l'épreuve de français au *suneung* en 2017 (contre 11 500 en 2004 et 3400 en 2010).

Le cas particulier des écoles secondaires supérieures de langues étrangères

Dans le secondaire coréen, les établissements se divisent très majoritairement en deux catégories : ceux proposant un enseignement général et ceux proposant un enseignement technologique. Il faut y ajouter une troisième catégorie : les établissements d'excellence, qui se divisent eux-mêmes en deux sous-catégories : les établissements scientifiques et les établissements de langues étrangères. Ces derniers, répartis sur tout le pays existent depuis les années 1980 et sont au nombre de 31 (14 publics et 17 privés). Ils recrutent de très bons élèves. En français, le nombre d'élèves s'élèverait à 1700 qui passent tous le DELF/DALF. S'il y un renforcement important des cours de français (environ 8h), il n'y a pas de cours en français; et l'anglais reste la première langue étrangère.

3. Le DELF / DALF : la Corée du sud, un cas particulier ?

Concernant le nombre de candidats au DELF / DALF, la Corée serait au 17^e rang mondial (chiffres de 2016), avec une progression constante observée de 2005 à 2010 (de 2000 à 7000 candidats), puis un tassement depuis : 5000 candidats se sont présentés aux épreuves en 2016. Ramené à l'importance démographique du pays, ce nombre reste impressionnant.

Comment expliquer cet engouement ? Outre la culture des examens très importante en Corée, une autre raison pourrait être liée à l'accès à l'enseignement supérieur. Pour être accepté par une université, un élève du secondaire doit effectivement faire la démonstration de ses capacités et de son potentiel. Une réussite au DELF ou au DALF (ou à des examens d'une autre langue) viendra avantageusement agrémenter le dossier. Même si le ministère de l'Éducation a interdit la valorisation d'examens de langue pour l'entrée à l'université, pour ne pas favoriser les familles les plus aisées, qui peuvent payer plus de cours privés et de frais d'examen, il semblerait que certaines universités continuent à en tenir compte. Une autre raison est liée à la recherche d'emploi. Auparavant, les entreprises demandaient une bonne note en anglais. De nos jours, cela ne permet pas de distinguer les candidats, car la plupart ont de bonnes notes en anglais. On demande donc la preuve de compétences linguistiques complémentaires (en français, en espagnol ...), non pas parce que l'entreprise en a besoin, mais pour pouvoir mener une sélection. Enfin, une dernière raison est l'obligation qui est faite dans certains établissements de passer les épreuves du DELF / DALF. C'est le cas des établissements secondaires supérieurs de langues étrangères déjà évoqués. C'est aussi le cas dans certaines universités (en lieu et place du mémoire de fin d'études et / ou pour valider le diplôme universitaire de premier cycle). Ainsi des raisons assez variées, mais pas nécessairement liées à une appétence pour la langue française ou à un besoin de valider un niveau en français à des fins d'utilisation de cette langue, peuvent expliquer l'importance du nombre de candidats au DELF / DALF en République de Corée.

4. Le français dans l'enseignement supérieur en Corée du sud

Dans les universités coréennes, le français est enseigné sous deux formats très différents : soit comme spécialité universitaire, soit comme cours optionnel.

Le français comme spécialité universitaire

Les étudiants spécialistes de français sont répartis dans les 37 départements de français existant actuellement (contre 80 dans les années 1990). Ces départements, qui s'appelaient

traditionnellement « département de littérature et de langue française », ont depuis les années 2000 connu une certaine diversification. On trouve ainsi de plus en plus de « départements de langue et culture françaises » ou « d'études françaises », notamment dans les universités privées. Ces départements sont généralement de taille modeste. En moyenne : quatre enseignants coréens et un enseignant natif. Si tous offrent en théorie un diplôme national de deuxième cycle universitaire, voire de doctorat, ils ne sont qu'une dizaine à avoir des étudiants inscrits à ce niveau. Le nombre total d'étudiants inscrits dans ces départements serait autour de 9000-10 000.

Le français comme cours optionnel

Par ailleurs, le français est proposé comme option, dans les universités qui ont un département de français ou non. Il serait plus approprié de parler d'initiation, car cet enseignement n'est offert que pendant un ou deux semestre(s), à raison de trois heures par semaine (45 ou 90 heures au total³²). Même s'il est très difficile d'évaluer les effectifs de ces différents cours existants et pas nécessairement offerts de manière permanente, ils pourraient bien concerner au moins 2000 étudiants sur tout le pays.

La francophonie universitaire coréenne – Elle est essentiellement animée par les 37 départements de français du pays ainsi que par plusieurs associations de professeurs (voir *infra*). Au point de vue international, signalons que l'*Université Ajou* a été la première université coréenne à adhérer à l'AUF (comme membre associé) en 2016, suivie par l'*Université féminine de Sookmyung* en 2017 et l'*Université Hankuk des études étrangères* (HUFS) en 2018. La mobilité étudiante vers les pays francophones n'est pas négligeable (plus de 1700 étudiants partants en 2016). Enfin, plusieurs professeurs universitaires, très actifs, ont reçu du gouvernement français les Palmes académiques, par exemple le Professeur PAK Man Ghyu³³ ou le Professeur CHO Hang Deok³⁴.

5. Les enseignants de français en Corée du sud

Le nombre d'enseignants de français est plutôt en baisse, surtout au niveau du secondaire où beaucoup ont dû se reconvertir et enseigner d'autres matières. Selon les estimations, on compte 100 à 150 enseignants de français dans le secondaire et environ 300 professeurs réguliers et 300 à 400 chargés de cours dans le supérieur. Des enseignants de français non coréens sont également présents, notamment dans les départements de français. Enfin, il existe six associations d'enseignants de français. La plus ancienne est l'*Association de langue et littérature française*. Puis, dans les années 1990, d'autres associations ont été créées, plus spécialisées, notamment en fonction des domaines, en lien avec la pression croissante pour publier davantage comme, par exemple, la *Société Coréenne d'Enseignement de Langue et Littérature françaises* (SCLELF).

6. L'enseignement du / en français hors du système éducatif coréen

L'*Institut français de la République de Corée* (dit aussi *Institut français de Séoul*) est installé dans le pays depuis 1968. Il enseigne le français à 540 élèves chaque année. Créée en 1964, l'*Alliance française de Séoul* compte aujourd'hui plusieurs sites en dehors de la capitale : à Busan, à Daejeon, à Incheon, à Daegu, à Gwangju et à Jeonju. Le nombre total d'apprenants s'élève à 6 500 (2018). Enfin, le *Lycée français de Séoul*, établissement conventionné avec l'AEFE et homologué pour tous les niveaux de la maternelle au lycée, a été fondé en 1974. Il

³² Un semestre = 15 semaines x 3 heures = 45 heures.

³³ Université Ajou.

³⁴ Université féminine de Sookmyung.

accueille 501 élèves, de la maternelle à la terminale. Il existe aussi le **Lycée international Xavier**, qui a été ouvert en 2002. S'il accueille près de 209 élèves (2018), seul le niveau primaire est homologué.

7. Conclusion sur la Corée du sud

À la surprise de beaucoup, la Corée a adhéré à l'Organisation internationale de la Francophonie, en tant que membre observateur, lors du 16^e sommet de la Francophonie organisé à Madagascar en novembre 2016. Pourtant, aux dires des acteurs du terrain, cette adhésion a surtout été motivée par des raisons politiques. Ainsi, cette adhésion suffira-t-elle à donner un nouvel élan à l'enseignement de la langue française en Corée du sud ? Rien n'est moins sûr.

HONG KONG (et MACAO)

- Poids démographique de Hong Kong : 7,4 millions d'habitants (2018)
- Nombre total d'apprenants de / en français : entre 14 000 et 16 000 apprenants
- Instances de la francophonie :
 - OIF : S.O.
 - AUF : aucun membre

1. Introduction : mise en contexte

Le cantonais est la langue majeure à Hong Kong (utilisée à l'école, dans les médias, dans les commerces, dans la vie quotidienne). L'anglais joue toujours un rôle important, notamment dans le monde des affaires. Quant au chinois (mandarin), c'est la langue dont l'enseignement (et l'usage ?) progresse le plus. Effectivement, ces dernières années, une grande réforme du curriculum général a été entreprise aux niveaux primaire et secondaire, rendant le mandarin obligatoire de 8 à 15 ans. Ceci a incontestablement eu un effet sur l'enseignement d'autres matières, dont les langues étrangères (et le français), car il a bien fallu dégager des heures. À Hong Kong, le français est essentiellement présent comme langue étrangère.

2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire à Hong Kong

L'enseignement du français a longtemps été présent au niveau primaire, notamment comme langue étrangère. Son enseignement à ce niveau a aujourd'hui quasiment disparu.

De manière générale, on peut dire que les Hongkongais n'apprennent pas le français au niveau secondaire, notamment parce qu'il fait partie de matières qui ne « rapportent » pas : ça ne donne pas des points pour l'accès à l'université (il faut rappeler que le système éducatif de Hong Kong est très compétitif). L'enseignement du français au secondaire à Hong Kong relève donc surtout de cas particuliers.

Le français est par exemple présent dans les écoles héritières d'une éducation confessionnelle. Certaines ont des liens historiques avec la France, par exemple, les Lassaliens ou Saint Paul (les sœurs de Saint-Paul de Chartres). Dans d'autres écoles, le français est choisi par des minorités ethniques (Pakistanaï, Indonésien, Sri-lankais...) : ces enfants de deuxième ou troisième générations, qui maîtrisent mal le chinois (ou pas du tout), vont donc chercher d'autres matières. Ça peut être le français. Dans d'autres écoles encore, le français peut être proposé comme option curriculaire (1h / semaine). Ce sont généralement des établissements très bien dotés, qui veulent élargir leur offre disciplinaire (ils peuvent donc offrir des cours de philosophie, de langues étrangères...).

Enfin, le français est aussi offert dans les écoles internationales, comme langue étrangère et, quelquefois, comme langue d'enseignement (voir dernière section). Certaines écoles internationales britanniques proposent le français dans le but d'attirer des familles mixtes qui veulent se détourner du système français (l'idée étant qu'avec l'obtention d'un *International baccalaureate*, on intègre plus facilement l'enseignement supérieur à Hong Kong) ou des familles qui recherchent un modèle plus global pour leur enfant : quand on a appris le chinois et l'anglais, on peut ajouter les rudiments d'une troisième langue (dans ce cas, pourquoi pas le français, mais d'autres langues sont aussi offertes comme l'espagnol qui semble avoir le vent en poupe en ce moment).

3. Le français dans l'enseignement supérieur à Hong Kong

Au niveau universitaire, les acteurs majeurs sont essentiellement l'*Université de Hong Kong* (HKU) et l'*Université baptiste de Hong Kong* (HKBU).

L'*Université de Hong Kong* (HKU) est la seule université de Hong Kong où il est possible de faire une majeure en français. Le programme a été monté au début des années 2000 par l'ancien directeur Denis Meyer. 200 nouveaux étudiants s'inscrivent chaque année (rappel : la première année est une année exploratoire) même s'ils sont une minorité à s'inscrire finalement en majeure.

De son côté, l'*Université baptiste de Hong Kong* (HKBU) propose un programme de français³⁵ qui est intégré dans un programme d'études européennes (une filière en français et une filière en allemand). Le programme de français compte 80 étudiants au total (20 étudiants par session).

Par ailleurs, d'autres universités, comme l'*Université chinoise de Hong Kong* (CUHK) ou l'*Université d'éducation*, proposent le français comme option ou comme mineure. Enfin, la plupart des universités de Hong Kong propose des cours de français dans leur centre de langues : l'*Université baptiste de Hong Kong* (HKBU), l'*Université des sciences et technologies de Hong Kong* (HKUST)...

4. Les enseignants de français de Hong Kong

Le nombre d'enseignants de français à Hong Kong n'est pas vraiment connu. Il est de plusieurs centaines, mais il est difficile d'être plus précis. Il existe par ailleurs une association des enseignants de français (l'AFLEHK, membre de la FIPF), qui est très active puisqu'elle organise chaque année plusieurs événements culturels et linguistiques : le *HK French speech competition* (8^e édition en 2017), la dictée AFLE, des concours d'affiches, de vidéos ...

5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif de Hong Kong

L'*Alliance française de Hong Kong*, qui a ouvert ses portes en 1953, est actuellement présente sur trois sites. Elle accueille chaque année près de 5 600 élèves. Il s'agit surtout de ce qu'on appelle à Hong Kong « l'edutainment » (*education + entertainment*), autrement dit un apprentissage pour le plaisir. L'AF de Hong Kong s'intéresse aussi à un jeune public dans le but de fidéliser les apprenants de français dès le plus jeune âge.

La *Lycée français de Hong Kong*, dont l'histoire remonte à 1963 (une « petite école francophone » à ce moment-là), est affilié à l'AEFE. Il accueille sur quatre sites plus de 2600 élèves répartis en deux sections : une section française (filiale bilingue comprise) qui suit les programmes du Ministère de l'Éducation de la France (2000 élèves) et une section internationale anglophone (800 élèves). Par ailleurs, le français serait langue d'enseignement

³⁵ Les étudiants passent un an d'études en France.

dans quelques **écoles internationales**, mais aucune enquête exhaustive n'a été menée jusque là pour en savoir davantage.

6. Conclusion sur Hong Kong

Une réelle francophilie existe à Hong Kong, comme en témoignent des événements culturels comme le *French May*³⁶, qui a fêté ses 25 ans en 2017, et qui fait partie du paysage culturel. Par ailleurs, les liens avec la France sont excellents, mais ils sont essentiellement économiques et ne se font pas en français. Ainsi, cette francophilie ne semble pas se traduire par un développement de l'enseignement du français, sauf peut-être dans le secteur privé (Alliance française, écoles privées). Il faut dire que le contexte politique n'est pas favorable : il n'y a pas vraiment de volonté gouvernementale de promouvoir les langues étrangères (malgré un intérêt du public semble-t-il pour un apprentissage, au moins récréatif, de langues comme le japonais, l'allemand, le coréen, le français, l'espagnol...). Dans le système éducatif, il y a aussi une limite dans le temps qu'on peut consacrer à l'apprentissage des langues, temps déjà très occupé par l'anglais et le mandarin.

À l'avenir, pour revenir plus spécifiquement au français, peut-être les acteurs impliqués dans l'enseignement de cette langue à Hong Kong devraient-ils développer la coopération régionale. C'est ce qui se fait depuis quelques années avec le « Concours oratoire de la Rivière des Perles », qui concerne les étudiants de français des universités de Hong Kong et de la province voisine du Guangdong (chaque année, trois lauréats vont en France suivre des cours de français pendant quelques semaines).

7. L'enseignement du / en français à Macao

- Poids démographique de Macao : 0,6 million d'habitants (2018).
- Nombre total d'apprenants de / en français : quelques centaines (?).
- Instances de la francophonie :
 - OIF : S.O.
 - AUF : aucun membre.
 -

À Macao, le cantonais (une variante locale) est la langue majeure, utilisée à l'école, dans les médias, dans les commerces, dans la vie quotidienne. Contrairement à Hong Kong, l'anglais n'y joue pas un rôle très important, sauf dans le secteur du tourisme. Le chinois (mandarin) gagne de la place. Enfin, le portugais – le Portugal a rétrocédé Macao à la Chine en 1999, deux après la rétrocession de Hong Kong – y est présent, mais de manière patrimoniale (même s'il est, avec le chinois, langue officielle). Le français est uniquement présent comme langue étrangère.

L'enseignement du français à Macao est très mal connu. Il semble occuper une place très modeste. Il existe une petite alliance française ainsi que des cours dispensés par certaines institutions, mais qui semblent, en fait, sous-traités à l'Alliance française.

INDONÉSIE

- Poids démographique de l'Indonésie : 266 millions d'habitants (2018)
- Nombre total d'apprenants de / en français : entre 70 000 et 80 000 apprenants, mais cette évaluation doit être prise avec beaucoup de pincettes (le gros des troupes – le secondaire, 60 000 élèves – a été évalué tant bien que mal; ensuite à ce niveau, il s'agit davantage d'une initiation que d'un véritable apprentissage, consistant et dans la durée).

³⁶ Il faut signaler que le French May est géré par une association et que l'événement est financé à 100% par le sponsoring.

Dans le secondaire	Environ 60 000 élèves [données très incertaines]
Dans le supérieur	Environ 4000 étudiants
Institut français et Alliances françaises	5 500 apprenants de français
Lycées français	850 élèves

- Instances de la francophonie :
 - OIF : S.O.
 - AUF : 1 membre

1. Introduction : mise en contexte

Anciennement Indes néerlandaises, l'Indonésie a obtenu son indépendance des Pays-Bas après la Deuxième Guerre mondiale. Il s'agit d'un archipel – certains disent le plus grand archipel du monde – où la diversité ethnique et linguistique domine.

Dans le système éducatif du pays, le français a historiquement occupé une place importante puisqu'avant 1974, seules les langues anglaise et française étaient proposées aux élèves. De nos jours, la seule langue obligatoire est l'anglais, dès le primaire ou le secondaire selon les régions.

2. Le français dans l'enseignement secondaire en Indonésie

Dans le système scolaire indonésien, l'anglais est l'unique langue étrangère obligatoire, dès l'école primaire. Depuis quelques années³⁷, l'apprentissage d'autres langues étrangères dans le secondaire supérieur est possible, mais facultatif et fait, en réalité, partie des activités extrascolaires qu'un établissement peut proposer aux élèves : langues étrangères, sport, travaux pratiques... Actuellement, six autres langues étrangères peuvent être proposées. Il s'agit, par ordre alphabétique, de l'allemand, de l'arabe, du chinois, du coréen, du français et du japonais. Mais elles ne sont pas toutes offertes dans chaque établissement du pays.

L'enseignement du français : plutôt une initiation

Le français est enseigné dans environ 400-450 établissements, à raison d'1h30 par semaine sur 2 ans (dans les sections « sciences » et « humanités »). 60 000 élèves seraient concernés. L'offre d'un cours optionnel dépend beaucoup de la volonté du chef d'établissement qui peut décider d'ouvrir une classe de français ou, au contraire, profiter du départ à la retraite d'un enseignant pour en fermer une. Les enseignants doivent également faire preuve de beaucoup de motivation, car il y a une volatilité du public : ces options étant libres, les élèves peuvent les interrompre à tout moment, ce qui est effectivement observé sur le terrain. Il faut noter que dans les sections « langues », l'enseignement est plus important (4 à 5 heures par semaine).

3. Le français dans l'enseignement supérieur en Indonésie

Il existe actuellement 13 départements universitaires³⁸ de français en Indonésie³⁹, avec deux orientations : littérature et civilisation françaises d'une part et pédagogie d'autre part (chaque orientation : 50% des effectifs). Tous sont dans des universités publiques, sauf un. Deux d'entre eux proposent également un diplôme universitaire de deuxième cycle (à Medan et à Bandung). Près de 2700 étudiants sont inscrits dans ces départements. Par ailleurs, environ 1300 étudiants suivent différents types de cours de français (français du tourisme et de l'hôtellerie, français de la banque, français du secrétariat, français technique...) dans différentes structures :

³⁷ 2013 ou 2016, selon les sources.

³⁸ À Jakarta, Bandung, Yogyakarta, Macassar, Lampung, Semarang, Medan et Manado.

³⁹ Un 14^e est en cours d'ouverture (à Kendari).

centres universitaires de langues, certains cursus comme *relations internationales*, instituts polytechniques... Enfin, une université est membre de l'AUF : l'*Université d'Indonésie*.

4. Les enseignants de français d'Indonésie

Les enseignants de français d'Indonésie seraient autour de 700, dont 600 dans le secondaire. Eu égard à la situation évoquée plus haut à ce niveau, les enseignants indonésiens de français connaissent dans le secondaire une situation professionnelle précaire : ils peuvent ou perdre leur emploi ou se voir demander d'enseigner une autre discipline. Du côté de la formation, afin de tenter d'apporter un soutien à ces enseignants sur le terrain, l'Ambassade de France en Indonésie vient de mettre en place des modules de formation en FLE (durée : 32 heures). Enfin, du fait d'une législation sur l'immigration assez restrictive, il n'y a quasiment pas de lecteurs de français. Signalons, pour terminer, l'existence de l'APFI (pour *Association des professeurs de français indonésiens*), membre de la FIPF, qui organise des séminaires chaque année.

5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif de l'Indonésie

L'*Institut français d'Indonésie* est présent et délivre des cours de français dans quatre villes indonésiennes : Bandung, Jakarta, Surabaya et Yogyakarta. Par ailleurs, il existe quatre *Alliances françaises* : à Bali, à Medan, à Balikpapan et à Semarang. L'effectif total pour le réseau IFI et AF s'élève à 5 500 apprenants de français.

Enfin, deux lycées français, tous deux membres de l'AEFE, sont présents en Indonésie : le *Lycée français Louis-Charles Damais*, situé à Jakarta (environ 500 élèves, de la maternelle à la terminale) et le *Lycée français de Bali Louis Antoine de Bougainville* (environ 350 élèves, de la maternelle au lycée).

6. Conclusion sur l'Indonésie

Du fait des faiblesses signalées dans le secondaire, l'enseignement du / en français en Indonésie est surtout présent dans les départements universitaires de français ainsi que dans le réseau français : Institut français, AF et lycées français.

JAPON

- Poids démographique du Japon : 127 millions d'habitants (2018)
- Nombre total d'apprenants de / en français : le nombre total d'apprenants de français au Japon est, pour différentes raisons, assez difficile à évaluer (voir *infra*). Il est probablement entre 180 000 et 200 000.

Dans le secondaire	Environ 10 000 élèves
Dans le supérieur	Environ 180 000 étudiants [données très incertaines]
Institut français et Alliances françaises	9200 élèves
Lycées français	1400 élèves

- Instances de la francophonie :
 - OIF : S.O.
 - AUF : 1 membre

1. Introduction : mise en contexte

Pour mieux comprendre la situation de l'enseignement du français au Japon, plusieurs éléments contextuels doivent être rappelés en introduction. Le fonctionnement du marché du travail est tout d'abord un élément caractéristique de la situation japonaise à signaler. Pour les entreprises, au moment du recrutement des jeunes diplômés, la réputation de l'université va primer sur les résultats obtenus. Ce sont en quelque sorte la capacité à apprendre de l'étudiant (validé par le fait qu'il a réussi à intégrer telle ou telle université) de même que ses qualités sociales qui sont recherchées. L'entreprise ne s'attend donc pas nécessairement à ce que l'étudiant termine ses études en ayant acquis des compétences professionnelles; elle se chargera elle-même de former les personnes recrutées. Ainsi, le cœur des études (la spécialité étudiée) n'est pas toujours au centre de tous les efforts fournis. Ceci est, bien sûr, également valable pour les spécialités linguistiques comme le français.

Au regard des langues étrangères plus spécifiquement, l'anglais occupe une place centrale. Ceci est évidemment le résultat d'une politique gouvernementale mise en place à partir des années 1990 clairement en faveur de l'anglais devenu seule langue étrangère obligatoire, ce qui s'est donc fait au détriment des autres langues. Mais on ne peut nier, en parallèle, l'existence d'une pression sociale, liée à l'idée largement répandue que les Japonais maîtrisent assez mal cette langue. Il y a donc une forte pression sociale et scolaire pour apprendre l'anglais, sur fond de complexe d'infériorité⁴⁰. Ces deux éléments combinés peuvent amener à penser que l'anglais suffit ou à des positions du type : « si on ne parle pas anglais, pourquoi perdre du temps à apprendre une autre langue ? ».

Par ailleurs, le Japon est un pays historiquement et géographiquement très marqué par son insularité ainsi que sa situation, à l'extrémité orientale du continent asiatique. La maîtrise d'une langue étrangère (autre que l'anglais) et / ou un séjour à l'étranger ne sont ainsi pas nécessairement valorisés par les entreprises. La mobilité à l'étranger n'est donc pas toujours bien vue, notamment au moment du recrutement. De plus, si l'on considère le cas du français, on remarque que cette langue n'est pas forcément perçue comme une langue étrangère « utile » (donc pas toujours indiquée sur le CV).

Essayons, dans ce cadre, de mieux comprendre la situation de l'enseignement du / en français au Japon de nos jours.

2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire au Japon

L'enseignement primaire

Sauf exception (voir *infra* : écoles privées fondées par des missionnaires catholiques français, lycées français), la langue française n'est pas enseignée au niveau primaire au Japon.

L'enseignement secondaire

Depuis les années 1990, l'anglais est, au Japon, la seule langue étrangère obligatoire dans l'enseignement secondaire. L'apprentissage d'une deuxième langue est possible, mais facultatif. Moins de 1% des 6,8 millions d'élèves japonais du secondaire font ce choix qui se porte, par ordre d'importance, sur le chinois, le coréen et le français, première langue européenne si l'on considère l'importance du nombre d'apprenants.

⁴⁰ Les publicités d'écoles privées d'anglais mettent quasiment toujours en scène un Japonais qui n'arrive pas à communiquer avec des étrangers.

2^e langue étrangère optionnelle : nombre d'élèves japonais du secondaire apprenant...

(Chiffres⁴¹ de 2014-15. Source : MEXT)

Le chinois	17 667 élèves
Le coréen	11 345 élèves
Le français	10 173 élèves
L'allemand	3 571 élèves

Quant au nombre d'établissements secondaires concernés ainsi que le nombre d'enseignants de français dans le secondaire, l'incertitude demeure⁴². Le volume horaire est décidé par le ministère japonais de l'Éducation. Par exemple, au niveau du secondaire inférieur, c'est deux heures par semaine. Mais cet enseignement peut parfois n'être proposé que sur une année.

Enjeux autour du choix d'une deuxième langue étrangère au secondaire

Il ne semble pas y avoir d'enjeux particuliers autour du choix d'une deuxième langue étrangère au Japon, puisqu'il s'agit d'abord et avant tout d'un cours optionnel, proposé parmi tant d'autres (art, sport...) qui peuvent donc être choisis par intérêt personnel. Est-ce que cela peut néanmoins jouer un rôle pour l'accès à l'enseignement supérieur ? Le système universitaire japonais est très hiérarchisé. L'accès à l'enseignement supérieur se fait de trois manières : soit en passant un concours national très sélectif et qui est commun aux universités publiques, soit en passant un concours organisé par une université privée, soit en intégrant (généralement sans concours) une université privée parce que tout le cursus scolaire a été fait dans des établissements qui y sont rattachés, au primaire et au secondaire (d'où l'importance du réseau). Ce qui prime – et est valorisable sur le marché du travail – c'est soit le fait de venir d'une université prestigieuse, soit d'appartenir à un tel réseau. Dans ce contexte, les matières optionnelles ne sont pas d'une grande utilité. Ainsi, même si cela est en théorie possible⁴³, le français n'est jamais demandé par les universités au moment du concours d'entrée.

Cas particuliers

Il faut noter le cas particulier des cinq établissements privés suivants. Il s'agit à Tokyo de *Gyosei Gakuen*, *Shirayuri*, *l'Institut Saint-Dominique*, *Futaba*. Et à Kanagawa de *Caritas*. Ils assurent la formation de leurs élèves depuis le primaire jusqu'au secondaire, et pour certains jusqu'au supérieur. La tradition francophone y est centrale, car ils ont été fondés par des missionnaires catholiques français; les liens historiques avec la langue française et avec la France y sont donc encore très forts. Ainsi, le français y est parfois proposé sous la forme de cours d'initiation au niveau primaire et est obligatoire, comme première ou comme deuxième langue étrangère au niveau du secondaire inférieur, puis optionnel au niveau du secondaire supérieur.

3. Le français dans l'enseignement supérieur au Japon

La place du français dans les universités japonaises est aussi difficile à caractériser qu'à mesurer. Selon des données un peu anciennes (2014-15) fournies par le MEXT, le français serait enseigné dans 496 facultés et 180 000 étudiants l'apprendraient d'une manière ou d'une autre. Le fait est que cet apprentissage recouvre des réalités bien différentes.

⁴¹ Il est difficile d'obtenir des chiffres plus à jour, car ce n'est pas une priorité du MEXT de comptabiliser les effectifs pour les matières optionnelles (deuxièmes langues étrangères ou autres). De plus, leur exactitude n'est pas garantie.

⁴² Selon le MEXT (chiffres de 2018), 20 écoles privées proposent le français au secondaire inférieur (dont 5 comme première langue étrangère) et 200 (au total, publics et privés) dans le secondaire supérieur. Mais certains acteurs de terrain évoquent un nombre d'établissements bien inférieurs.

⁴³ Tous les cinq ans, le gouvernement japonais publie la liste des langues étrangères qui peuvent figurer au concours d'entrée à l'université : il s'agit d'une demi-douzaine de langues, dont le français.

Dans certains cas, il peut s'agir d'un cours optionnel, dans d'autres, d'une deuxième langue étrangère obligatoire (l'anglais est toujours la première langue étrangère obligatoire à l'université). Par exemple, une université peut proposer (ou rendre obligatoire le choix d') un module de langue étrangère, qui peut être un renforcement en anglais (*academic writing* ...) ou une initiation à une autre langue comme l'allemand, le français, le chinois... Un à deux cours par semaine seront alors proposés (soit 1h30 à 3h). Le fait que l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère soit obligatoire dans beaucoup d'universités en première année explique le nombre total élevé d'étudiants japonais inscrits dans des cours de français. Les étudiants peuvent ainsi s'inscrire à ces cours de français un peu par hasard, sans réelle motivation et ne pas en poursuivre l'apprentissage par la suite.

Quant aux **étudiants spécialisés en français (majeure)**, la situation est là aussi complexe, car dans beaucoup d'universités, le choix de la spécialité ne se fait qu'en milieu de deuxième année (pour rappel, la durée des études de premier cycle au Japon est de quatre ans). Outre une spécialisation parfois tardive, les étudiants spécialisés en français (majeure) ont, en plus des cours de langue, beaucoup de cours, généralement en japonais, portant sur la culture, l'économie, le droit en rapport avec la France. Leur niveau en français en fin de cursus ne semble ainsi pas toujours très élevé. Mais ceci est peut-être également lié au fonctionnement du marché du travail ainsi qu'à des facteurs contextuels (voir *supra* introduction sur le Japon). D'un point de vue pédagogique, l'enseignement du français semble assez standardisé, avec l'enseignement de la grammaire confié à un enseignant japonais et celui de la communication à un enseignant natif. Il faut d'ailleurs signaler la présence et l'ancienneté⁴⁴ de lecteurs natifs dans les universités japonaises.

La francophonie universitaire japonaise – Les départements universitaires de français constituent le fer de lance de la francophonie universitaire japonaise. Le problème est qu'il est difficile, dans le cas du Japon, d'évaluer le nombre de ces départements, de même que de les définir clairement. Il en existerait environ 70, mais ce chiffre est à prendre avec beaucoup de précautions. Il existe certes des départements de « langue et littérature françaises », mais certains sont de taille modeste, d'autres ferment quand les enseignants partent à la retraite. Il existe également des départements « d'études européennes » (avec apprentissage de deux ou trois langues européennes en parallèle de cours sur l'UE : les institutions...). Il est par ailleurs à noter qu'au Japon, peu d'étudiants poursuivent des études en deuxième et troisième cycles. Ceci est également vrai pour le français. Ainsi, le nombre d'universités qui proposent un cursus en études françaises aux trois cycles est plutôt limité. Dans cette francophonie universitaire japonaise, les universités de langues étrangères, au nombre de neuf, occupent une place importante puisque chacune abrite une section de « langue et études françaises ». Concernant l'intégration des universités japonaises dans la mondialisation de l'enseignement supérieur (son versant francophone), on peut signaler qu'une seule université est membre de l'AUF (l'*Université Chuo*). Au point de vue de la mobilité académique, signalons que des professeurs francophones sont régulièrement invités par l'*Université de Kyoto* pour des séjours de plusieurs mois (Claude Germain, Véronique Castellotti, Henri Besse...).

L'enseignement du / en français hors du système éducatif

L'*Institut français du Japon* compte quatre sites (Tokyo, Yokohama, Kyoto-Osaka (Kansai) et Fukuoka (Kyushu). 7541 personnes sont venues y apprendre le français en 2017. Il existe également quatre **Alliances françaises** (à Sapporo, à Sendai, à Nagoya et à Tokushima) qui ont accueilli 1 206 apprenants en 2017. Le public est majoritairement composé de femmes de 35 à 50 ans, qui cherchent avant tout un apprentissage récréatif.

⁴⁴ La durée de séjour de certains est à signaler : parfois, cela se compte en décennies.

Enfin, il existe deux lycées français au Japon, affiliés à l'AEFE : le *Lycée français de Tokyo* et le *Lycée français de Kyoto*, les deux établissements accueillent au total près de 1400 élèves.

4. Les enseignants de français

Le nombre d'enseignants de français au Japon est plutôt mal connu : ils seraient entre 1500 et 2000. Par ailleurs, il existe deux regroupements d'enseignants de français : la *Société japonaise de didactique du français* (SJDF), qui existe depuis 1970, qui est membre de la FIPF et qui publie la *Revue de la SJDF*, et la *Société japonaise de langue et littérature française* (SJLLF). Si la première s'intéresse aux questions de pédagogie, la deuxième se consacre davantage aux recherches en littérature.

Beaucoup d'enseignants de français sont très actifs comme en témoignent les *Rencontres pédagogiques du Kansai*, qui ont lieu chaque année et qui ont fêté leur 30 ans en 2016 ou encore le grand succès rencontré par le Congrès régional de la FIPF à Kyoto en septembre 2017.

5. Conclusion sur le Japon

Les représentations du français au Japon, bien que positives, semblent être assez figées et peu favorables au développement de son enseignement en dehors d'un cadre récréatif. La langue française ne semble effectivement pas incarner la modernité. Essentiellement liée à la France (culture, luxe...), elle semble avoir une image passéiste⁴⁵. Des éléments conjoncturels à venir (deux événements sportifs majeurs organisés successivement au Japon puis en France : la Coupe du monde de rugby en 2019 puis en 2023, les Jeux olympiques à Tokyo en 2020 puis à Paris en 2024) suffiront-ils à changer la donne ? S'il est difficile de répondre, il s'agit assurément d'opportunités à saisir pour faire évoluer les représentations du français et en donner l'image d'une langue internationale, utile sur le marché du travail, pour l'industrie, le commerce et ... le tourisme.

LAOS

- Poids démographique du Laos : 7 millions d'habitants (2018)
- Nombre total d'apprenants de / en français : pourrait être entre 65 000 et 70 000

Dans le secondaire	62 000 élèves [données très incertaines]
Dispositif des classes bilingues	3000
Dans le supérieur	1500 étudiants
Institut français	1055 élèves
Lycée français	600 élèves

- Instances de la francophonie :
 - Membre de l'OIF depuis 1972
 - AUF : 5 membres

1. Introduction : mise en contexte

Le Laos a longtemps été sous la domination du Royaume de Siam, avant de devenir une colonie française à la fin du XIX^e siècle (sous la forme d'un « protectorat »). Le pays est devenu indépendant après la Deuxième Guerre mondiale et a adhéré à (l'ancêtre de) l'OIF en 1972.

⁴⁵ « Francophilie vieillissante », « image de culture patrimoniale obsolète » pour reprendre des expressions lues ici et là.

2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire au Laos

En préambule, il convient de souligner une spécificité du système éducatif laotien : la coexistence d'un système public d'enseignement et d'un système privé. Ce dernier, très réduit sur l'ensemble du pays (moins de 5% des élèves), occupe une place importante dans la capitale et est très prisé par l'élite sociale, notamment les écoles internationales. Les informations qui suivent sur le primaire et le secondaire portent essentiellement sur les écoles publiques.

L'offre de langues étrangères dans le secondaire au Laos en 2018

L'anglais, langue de communication de l'ASEAN⁴⁶, est enseigné dès la troisième année du primaire (à raison de 3 heures par semaine). Une seule exception est à signaler : le français qui est la première langue pour les quelques milliers d'élèves qui sont inscrits dans le dispositif des classes bilingues (voir *infra*). Au niveau secondaire, l'anglais reste la langue étrangère obligatoire pour tous les élèves⁴⁷. Bénéficier de l'enseignement d'une deuxième langue étrangère au secondaire au Laos est encore plutôt rare, du fait du manque de moyens matériels et humains, même si cela est, théoriquement, obligatoire depuis la rentrée de 2010.

Aucune langue n'est imposée par le ministère laotien de l'Éducation comme deuxième langue étrangère. Les langues présentes sont le français, le chinois, le japonais et le vietnamien. Le choix semble surtout se faire en fonction de ce que chaque école offre, qui peut être en lien avec les ressources humaines disponibles, sa localisation⁴⁸ ou encore le public reçu⁴⁹. Et la langue chinoise semble occuper une place croissante.

L'enseignement du français comme deuxième langue étrangère dans le secondaire : localisation, volume horaire, programme, enjeux

Le français est enseigné dans toutes les provinces du pays sauf deux (Houaphanh et Borikhamxay) et le nombre d'établissements concernés dépasserait 170. Il faut noter que l'anglais et le français sont les deux seules langues étrangères à avoir un programme national défini par le ministère laotien de l'Éducation (pour le japonais, le programme est en cours d'élaboration, pour les autres langues, il n'y en a pas). Les élèves laotiens du secondaire qui apprennent le français comme deuxième langue étrangère le font à raison d'une à deux heures par semaine selon l'année⁵⁰. Mais cet enseignement laisse à désirer, quantitativement aussi bien que qualitativement : le nombre d'heures hebdomadaires est faible et le niveau de français des enseignants pas toujours suffisant (souvent niveau A2). De plus, un manque d'enseignants se fait sentir (ceux de « l'époque VALOFRASE » partent à la retraite progressivement et ne sont pas toujours remplacés). Enfin, si l'on veut poser la question du choix du français en termes d'enjeux, il faut admettre que le problème déjà mentionné du niveau des cours ne permet pas aux élèves de valoriser cet apprentissage dans leur parcours ultérieur (qu'il soit académique ou professionnel), tant la plus-value est faible.

⁴⁶ ASEAN = Association des nations de l'Asie du Sud-Est

⁴⁷ 4 heures par semaine les deux premières années du secondaire inférieur, puis 3 heures par semaine jusqu'à la fin du secondaire.

⁴⁸ Par exemple, l'enseignement du chinois est très présent dans le nord et le nord-est du pays (provinces de Luangnamtha, Oudomxay et Houaphanh), le vietnamien dans l'est, dans les provinces limitrophes du Vietnam (au nord-est : Houaphanh; au centre : Khammouane, Borikhamxay, Savannakhet; au sud : Attapeu). Dans la capitale, en plus de l'anglais, on trouve souvent le français, le japonais et le vietnamien.

⁴⁹ Les établissements secondaires accueillant l'élite sociale semblent plutôt se consacrer à l'enseignement du vietnamien en plus de l'anglais.

⁵⁰ Deux heures par semaine au secondaire inférieur (qui dure 4 années au Laos), une heure par semaine pour les deux premières années du secondaire supérieur, puis à nouveau deux heures la dernière année du secondaire supérieur.

Effectifs des apprenants de français dans le secondaire, tendances

La décision politique de rendre obligatoire l'enseignement d'une deuxième langue étrangère, prise en 2009, avait entraîné une augmentation importante des effectifs d'apprenants de français dès 2010. Il faut dire que l'enseignement de cette langue était déjà relativement important au Laos à ce moment-là, du fait du programme VALOFRASE⁵¹. On a ainsi compté près de 31 000 élèves en 2010-11 et plus de 70 000 en 2014-15. Depuis, la tendance est à la baisse : entre 60 000 à 65 000 (2017), soit à peu près 10% des élèves du secondaire, mais ces différents chiffres doivent être pris avec prudence, car il y a un problème de fiabilité des données. Comment expliquer ce reflux ? Est-ce lié à la pénurie d'enseignants de français (accentuée par le non-renouvellement des enseignants partant à la retraite), à leur découragement face à l'importance des effectifs dans certaines classes, à leur niveau, à un moindre investissement des institutions francophones, à la motivation des élèves qui ne perçoivent pas toujours le sens d'un investissement dans l'apprentissage du français ? Il est difficile de répondre et aucune étude empirique systématique ne semble avoir été menée. Toujours est-il que la tendance est bel et bien à la baisse.

3. Un cas particulier : le dispositif des classes bilingues

Au Laos, quasiment 3000 élèves, répartis dans 13 établissements (9 écoles primaires et 4 établissements d'enseignement secondaire) et 4 provinces⁵² (chiffres de 2017) sont concernés par le dispositif des classes bilingues. Malgré une légère tendance à la baisse, les effectifs depuis 2010 sont relativement stables (autour de 3000 élèves).

Tableau – Nombre d'élèves inscrits dans les classes bilingues

Année scolaire	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Total secondaire	Total
2010-11	1,191	1,238	696	1,934	3,125
2014-15	1,200	1,134	722	1,856	3,056
2017-18	1,229	1,044	705	1,749	2,978

Les élèves du système scolaire public laotien ont la possibilité d'intégrer le dispositif des classes bilingues à partir de la troisième année du primaire, ce que font la plupart des élèves, et d'y rester jusqu'en troisième et dernière année du secondaire supérieur, ce que font là aussi la plupart des élèves⁵³.

Volume horaire, programme

Les élèves ont 9 heures de cours **de** français par semaine au primaire et 6 heures au secondaire. À ce niveau, ils suivent aussi des cours **en** français : les matières scientifiques, appelées dans le dispositif « disciplines non linguistiques » ou DNL (mathématiques⁵⁴ ainsi que biologie, chimie, physique⁵⁵). Au secondaire, les élèves des classes bilingues ont un emploi du temps plus chargé de 6 heures par semaine correspondant aux heures de langue française.

⁵¹ « Valofrase pour projet de Valorisation du français en Asie du Sud-Est. Lancé en 2006, [il] a été mis en œuvre dans les trois pays d'Asie du Sud-Est membres de l'OIF (Cambodge, Laos, Vietnam). [II] rassemble huit partenaires : outre les trois pays cités, deux organisations multilatérales de la Francophonie (OIF et AUF) et trois partenaires techniques et financiers bilatéraux (Fédération Wallonie-Bruxelles, France et Québec) » (source : site de l'OIF). Une 2^e phase a commencé en 2012 jusqu'au milieu des années 2010.

⁵² Vientiane, Luang Prabang, Paksé et Savannakhet.

⁵³ Sauf dans la province de Savannakhet où ils se réorientent vers un centre de formation professionnelle dans le domaine des TIC très prisé dans la région.

⁵⁴ Pour les mathématiques : 4 heures par semaine les deux premières années du secondaire supérieur, 5 heures par semaine la dernière année du secondaire supérieur.

⁵⁵ Pour ces trois matières : total de 2 heures par semaine les deux premières années du secondaire supérieur, 3 heures par semaine la dernière année du secondaire supérieur.

Niveau, motivation des élèves, enjeux

Les élèves sont supposés atteindre le niveau B1 à l'issue de leur cursus bilingue, ce qui n'est pas toujours le cas, malgré le volume horaire total (plus de 2100 heures pour un élève qui suit tout le cursus, du primaire jusqu'à la fin du secondaire supérieur). Est-ce lié au niveau des enseignants ? À la moindre motivation d'élèves qui ne voient pas trop l'intérêt d'investir dans l'apprentissage du français ? Il faudrait pouvoir le vérifier. Il faut néanmoins remarquer que, malgré le niveau insuffisant atteint en français, ce dispositif reste attractif pour beaucoup de familles, notamment en raison de l'encadrement et des effectifs de classe moins lourds.

Le dispositif des classes bilingues au Laos : quelles perspectives pour les élèves ?

Le dispositif des classes bilingues a été lancé dans les années 2000 dans le cadre des programmes VALOFRASE 1 et 2. Même si cela avait été annoncé à plusieurs reprises, la forte diminution des financements de toute origine à partir de 2015 a mis fin au cercle vertueux qui existait alors : beaucoup d'élèves des classes bilingues poursuivaient effectivement soit dans une filière universitaire francophone, soit obtenaient une bourse pour aller en France, ou encore une bourse pour poursuivre l'apprentissage du français à l'Institut de France. Ces opportunités et d'études et de bourses ont largement diminué depuis.

4. Le français dans l'enseignement supérieur au Laos

Quelques éléments contextuels concernant le système d'enseignement supérieur laotien

Il faut en préambule signaler un élément de contexte qui a son importance : le système universitaire du Laos est jeune et de taille modeste : cinq universités au total dont la première, l'*Université Nationale du Laos*, a ouvert ses portes en 1996. Le français est présent sous différentes formes dans les établissements d'enseignement supérieur laotiens.

Les départements de français

Au Laos, il existe deux départements de français qui accueillent des étudiants spécialisés en langue française : après un cursus de quatre ans, ces étudiants obtiennent le diplôme national universitaire de premier cycle dans ce domaine. Le premier département, historiquement et en importance, est celui de l'*Université Nationale du Laos*. Il fait partie de la Faculté des Lettres et compte 17 enseignants qui encadrent 134 étudiants (chiffres de 2017). L'*Université de Savannakhet* est la deuxième à avoir ouvert un département de français au Laos. Il connaît une croissance constante : 33 étudiants en 2009, 82 en 2017 (encadrés par 8 enseignants). Il faut enfin noter que ces deux départements de français ne délivrent pas de diplôme aux niveaux des 2^e et 3^e cycles universitaires.

Les sections de français

Dans ces unités, la première langue étrangère des étudiants est le français; ils ne sont cependant pas des étudiants en langues. À l'*Université Nationale du Laos*, le Département des langues étrangères de la Faculté des Sciences de l'Éducation abrite une section de français qui compte 7 enseignants pour 85 étudiants au total (chiffres de 2017). Après un cursus de quatre ans, les étudiants obtiennent le diplôme national universitaire de premier cycle en sciences de l'Éducation (langue française). L'*Université des Sciences de la santé* du Laos, quant à elle, abrite également une section de français qui compte 7 enseignants⁵⁶. Les effectifs restent importants même s'ils connaissent actuellement une forte diminution : 602 étudiants en 2017 (contre 1071 en 2015).

⁵⁶ Il semblerait que les étudiants, qui viennent de différentes spécialités (médecine, pharmacie, soins dentaires, soins infirmiers), peuvent choisir ou le français ou l'anglais comme langue étrangère (et parfois les deux), mais cette information n'a pas pu être confirmée.

Filière universitaire francophone

La dernière « Filière universitaire francophone » encore opérationnelle⁵⁷ est une licence de relations internationales suivie d'un master de droit international. Les cours se déroulent en français (matières spécialisées) et en lao. Les 300 étudiants, environ, de cette filière recevront également le certificat de fin de cursus de l'AUF.

Le français comme deuxième langue étrangère

À l'*Université Nationale du Laos*, le français est également enseigné comme deuxième langue étrangère au Département de l'hôtellerie et du tourisme de la Faculté des Sciences sociales ainsi qu'au Département des relations internationales de la Faculté de Droit. Le français est proposé aux étudiants de différentes spécialités (mass-média, anglais, vietnamien) à l'*Université de Savannakhet*. Ces effectifs étudiants s'élèvent à environ 130 (2017).

Le français dans les écoles normales supérieures

Enfin, le français est également présent dans deux écoles normales supérieures laotiennes (ces écoles forment les enseignants du primaire et du secondaire) : à Luang Prabang (en 2017-18 : 7 enseignants, 94 élèves) et à Paksé (en 2017-18 : 8 enseignants, 70 élèves).

La francophonie universitaire laotienne – Comparée aux pays voisins, la francophonie universitaire laotienne fait plutôt pâle figure. Néanmoins, ramenée à l'échelle du pays, la situation est loin d'être aussi modeste, puisque le français est enseigné dans trois des cinq universités du pays (même s'il est surtout présent dans les différentes composantes de l'*Université Nationale du Laos*, université uniquement basée dans la capitale Vientiane). Tous formats confondus, ce sont autour de 1500 étudiants qui suivraient des cours de français dans les établissements d'enseignement supérieur laotiens, à un titre ou à un autre. Par ailleurs, l'*Université Nationale du Laos*, l'*Université des Sciences de la santé* et depuis 2017, l'*Université de Savannakhet* sont membres de l'Agence universitaire de la Francophonie, tout comme les écoles normales supérieures de Luang Prabang et de Paksé. Et il existe aussi un *Institut de la Francophonie pour la médecine tropicale-IFMT*⁵⁸ basé à Vientiane. En revanche, sur un peu plus de 6000 étudiants laotiens à l'étranger répertoriés par l'UNESCO, une centaine seulement étudie en France (très majoritairement), en Belgique, en Suisse ou au Québec. Mais ce sont plus de 4000 qui étudient au Vietnam voisin.

5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif laotien

L'*Institut français du Laos* compte deux sites (le site principal dans la capitale Vientiane ainsi qu'une antenne dans la ville de Luang Prabang) et accueille un peu plus de 1000 élèves chaque année (1054 en 2017). En revanche, il faut noter qu'il n'y a pas d'Alliances françaises au Laos. Enfin, il existe un lycée français au Laos : le ***Lycée international Josué-Hoffet***, affilié à l'AEFE. Il accueille plus de 600 élèves (chiffres de 2018), de la maternelle à la Terminale.

6. Conclusion sur le Laos

La très grosse majorité des apprenants de français au Laos est constituée d'élèves du secondaire (évalués à 62 000 sur un total 65 000 / 70 000). Or, leur nombre est très incertain. Surtout, le

⁵⁷ La dernière année de la convention avec l'AUF serait de 2017. Quant aux effectifs, ils s'élèveraient à plus de 300, mais cette information n'a pas pu être confirmée.

⁵⁸ L'AUF, qui a fondé l'IFMT en 2000, en a transféré la responsabilité et la gestion au gouvernement de Laos en 2017. Des universités francophones, comme l'Université Laval, sont impliquées dans le nouveau destin de l'IFMT. Restera-t-il pour autant francophone ? Il est encore trop tôt pour le dire.

niveau et la qualité de l'enseignement pose question. Il est clair que des actions de soutien devraient être mises en place. Concernant la place des langues étrangères au Laos enfin, si l'anglais et plus secondairement le français sont encore en position dominante, il serait intéressant de voir quelle sera la place du chinois dans les années à venir. La Chine, le puissant voisin du nord, est effectivement de plus en plus présente et visible dans ce pays dont la population totale est inférieure à celle de bien des villes chinoises.

MALAISIE

- Poids démographique de la Malaisie : 32 millions d'habitants (2018)
- Nombre total d'apprenants de / en français : au moins 21 000

Dans le secondaire (système national)	13 000 élèves
Dans le supérieur	5000 étudiants
Alliances françaises	1600 apprenants de français
Dans le secondaire (écoles internationales)	1000 élèves
Lycée français	environ 800 élèves

- Instances de la francophonie :
 - OIF : S.O.
 - AUF : aucun membre

1. Introduction : mise en contexte

L'une des caractéristiques majeures de la Malaisie est son multiculturalisme : 60% de la population est composée de Malais, 25 à 30% est d'origine chinoise, et le reste d'origine indienne. Coexistent ainsi trois langues maternelles : le malais, le tamoul et le mandarin. Le système éducatif reflète assez bien la complexité démo-linguistico-culturelle du pays. Si la langue d'enseignement est dans la plupart des écoles publiques le malais, il existe des écoles spécialisées pour les Indiens (langue d'enseignement : le tamoul) et pour les Chinois (en chinois). L'anglais a le statut de deuxième langue depuis l'école primaire. Enfin, l'islam étant religion d'État, des cours d'éducation religieuse musulmane sont dispensés dans les écoles ainsi que d'arabe en lien avec cet enseignement.

2. Le français dans l'enseignement secondaire en Malaisie

Éléments contextuels

Au niveau secondaire, l'enseignement public se fait en malais et en anglais (en théorie) et, dans certaines écoles, en mandarin ou en tamoul. Dans le secondaire, l'apprentissage d'autres langues est possible, mais limité à une liste décidée par le gouvernement. Ces langues dites « internationales » étaient au nombre de trois et sont, depuis peu, quatre. Il s'agit, par ordre d'importance, du japonais, du français, de l'allemand (loin derrière et plutôt en baisse), enfin, très récemment, du coréen, dont les effectifs devraient augmenter assez vite dans les prochaines années. L'arabe est un cas particulier, car pas vraiment considéré comme une langue internationale, mais plutôt nécessaire à l'étude du Coran. L'apprentissage de ces « langues internationales » est proposé en option dans la plupart des écoles.

L'enseignement du français

Les élèves apprennent le français à raison d'une à deux heure(s) par semaine (plus souvent deux), pendant cinq ans. Suite à un accord avec le ministère malaisien de l'Éducation, le niveau de français est depuis 2017 évalué par le Diplôme d'Études en Langue française (DEL F),

version scolaire, et non plus par l'examen de français du ministère. Le niveau visé au bout de cinq ans est A2⁵⁹. Ainsi, 3200 candidats ont passé cet examen en 2016.

Effectifs, tendances, enjeux

En 2018, 90 établissements secondaires publics proposent l'enseignement du français (130 pour le japonais). En termes d'effectifs, la tendance est donc à la hausse (environ 7500 élèves apprenaient le français en 2007-2008, 8500 en 2012-13, 15 000 en 2016, dans bientôt 100 établissements), même si ces données, en valeur relative, restent très modestes (moins de 1 % du nombre total d'élèves dans le secondaire et moins de 5% des écoles⁶⁰). Comment expliquer cette augmentation ? Le programme de formation des enseignants, cofinancé par la France (voir *infra*), pourrait être une explication, de même que les débouchés en francophonie, notamment en Afrique où la Malaisie est de plus en plus présente ou encore les possibilités de mobilité académique (vers la France en particulier). Toujours est-il qu'une enquête plus qualitative permettrait d'en savoir plus sur les parcours, les motivations de ces élèves et de leur famille ainsi que sur les enjeux liés au choix d'apprendre une langue étrangère optionnelle, et, dans ce choix, le français.

3. Le français dans l'enseignement supérieur en Malaisie

Dans les universités de Malaisie, le malais est la langue d'enseignement, parfois (mais à des niveaux très variables) avec l'anglais. La langue française est présente sous différents formats, mais de manière assez modeste.

Comme majeure

Deux universités offrent un diplôme national de premier cycle en langue et linguistique françaises (durée : trois ans). Il s'agit de l'*Universiti Malaya* et de l'*Universiti Putra Malaysia*. Les effectifs sont assez réduits – 120 étudiants au total pour les deux universités – et il n'y a pas de possibilité d'études en master ou en doctorat.

Le français proposé en cours optionnel

Le français (comme d'autres langues) est proposé comme option à des étudiants de toutes sortes de spécialités (tourisme, ingénierie, défense...). 20 à 25 universités sont concernées. Le volume horaire peut être, dans certains cas, assez réduit : parfois seulement un semestre à raison d'une heure par semaine. 5000 étudiants environ seraient concernés.

La formation des enseignants

L'IPGKBA, en charge de la formation des futurs professeurs de l'enseignement public, à une promotion d'une quinzaine d'étudiants chaque année en français.

⁵⁹ « Le service éducatif, en lien avec le CIEP, et en partenariat avec le ministère de l'Éducation de Malaisie, a participé à la rédaction d'un curriculum pour la langue française, qui entrera en vigueur en 2017. Ce curriculum fixera un référentiel de qualité et des objectifs pour l'enseignement du français dans les écoles secondaires. » (Source : Ambassade de France en Malaisie)

⁶⁰ 2 200 000 élèves en Malaisie en 2017 répartis dans 2300 écoles secondaires (source : Département de la statistique de Malaisie).

La francophonie universitaire malaisienne – Elle est assez réduite : l’enseignement du français est assez peu présent dans les universités du pays et il n’est pas possible de faire des études en langue française aux cycles supérieurs. Quant à l’intégration de la Malaisie dans la francophonie universitaire internationale, elle est également assez limitée. Certes, plusieurs étudiants de français de l’*Universiti Malaya* poursuivent (avec succès semble-t-il) leurs études à l’INALCO ; d’autres bénéficient de bourses du gouvernement malaisien pour des poursuites d’études en sciences de l’ingénieur (en France dans des IUT). Et il existe un institut franco-malaisien dans ce domaine à Kuala Lumpur. Mais cela reste quantitativement assez limité. Par ailleurs, on ne compte aucun membre de l’AUF en Malaisie.

4. Les enseignants de français en Malaisie

Le nombre d’enseignants de français est compris entre 200 et 250 : environ 120 dans le secondaire, 80 dans les universités et une trentaine dans les écoles internationales. Ils sont très majoritairement locaux sauf dans les écoles internationales. Notons qu’une partie des futurs enseignants de français du secondaire sont formés en France dans le cadre d’un projet financé par les gouvernements malaisien (à 75%) et français (25%). Le format est un 2 + 2 + 1⁶¹. Enfin, il existe une association d’enseignants de français : l’AMPF pour *Association Malaisienne des Professeurs de français*, qui est membre de la FIPF.

5. L’enseignement du / en français hors du système éducatif de la Malaisie

L’*Alliance française* est installée en Malaisie depuis 1961. Elle est présente dans les villes de Kuala Lumpur⁶² et de Penang et accueille chaque année autour de 1600 apprenants⁶³. Il faut noter que l’Institut français de Malaisie ne dispense pas de cours de langue.

Affilié à l’AEFE, le *Lycée français Henry Fauconnier* de Kuala Lumpur, dont l’histoire remonte à 1962 (à l’origine : la modeste « *École française de Kuala Lumpur* »), accueille aujourd’hui environ 800 élèves, de la maternelle à la terminale. En ce qui concerne l’enseignement privé, plusieurs écoles internationales (public local aisé et enfants d’expatriés) proposent des cours de français (différents formats). Cela concernerait un millier d’élèves environ et 18 écoles.

6. Conclusion sur la Malaisie

Dans le contexte de l’Asie de l’est et du sud-est, la dynamique de l’enseignement du français dans le secondaire est à signaler. Certes, ramenés à la population scolaire totale, les effectifs restent très modestes. Mais comparés à d’autres langues étrangères, ils sont tout à fait honorables (90 écoles secondaires proposant le français contre 130 pour le japonais) et surtout en croissance. Il faudra pouvoir mesurer dans quelque temps les effets de cet enseignement. Mais il pourrait être intéressant de mener une étude de terrain approfondie, afin de mieux connaître les raisons de ce développement. En termes de politique linguistique, il pourrait être pertinent de voir dans quelle mesure les actions menées par le service linguistique de l’Ambassade de France en Malaisie peuvent être transposées dans d’autres pays. Il pourrait également être intéressant de savoir si d’autres éléments, davantage contextuels, peuvent expliquer ce développement (par exemple l’ambiguïté du statut de la langue chinoise, dont

⁶¹ Deux ans à Kuala Lumpur à l’IPGKBA dans le but d’atteindre le niveau B2 indispensable pour être accepté au CELA de Besançon, partenaire de l’opération. Ils entrent en L2 puis font la L3 et obtiennent une licence en sciences du langage, avant de revenir passer une dernière année « professionnalisante » à l’IPGKBA où ils font un stage.

⁶² À Kuala Lumpur, elle a deux sites : Lorong Gurney (centre principal) et Bangsar.

⁶³ En 2017 : 1598 exactement.

l'enseignement ne peut donc pas trop se développer, ce qui laisserait donc la place à d'autres langues).

PHILIPPINES

- Poids démographique des Philippines : 106 millions d'habitants (2018)
- Nombre d'apprenants de français aux Philippines : entre 8 000 et 11 000

Dans le primaire (écoles internationales)	[données inconnues]
Dans le secondaire (tout type confondu)	1300 - 1700 élèves [données très incertaines]
Dans le supérieur	Entre 5000 et 7000 étudiants
Alliances françaises	Entre 1400 et 1600 apprenants de français
Lycée français	350 élèves

- Instances de la francophonie :
 - OIF : S.O.
 - AUF : aucun membre

1. Introduction : mise en contexte

Les Philippines ont des spécificités démo-linguistiques, géographiques et historiques qu'il faut d'emblée souligner, si l'on veut avoir une bonne compréhension de la situation de l'enseignement des langues dans ce pays. Il s'agit d'un archipel de plus de 7000 îles qui s'étend sur environ 1700 kilomètres du nord au sud et où presque 200 langues sont parlées. Colonisées par l'Espagne du XVI^e au XIX^e siècle (1565-1898), puis par les États-Unis (1898-1946), et occupées par le Japon à partir de 1942, les Philippines n'ont pas de lien historique particulier avec la langue française qui y est une langue étrangère. Quant à l'espagnol, malgré cette histoire coloniale, il n'a pas de statut particulier dans ce pays au contraire de l'anglais.

À l'école primaire, l'enseignement se fait depuis quelques années dans la langue maternelle les trois premières années, le filipino étant introduit progressivement à partir de la troisième année (avant cette réforme, l'enseignement était dispensé uniquement en anglais et en filipino). Au secondaire, le filipino est la langue d'enseignement et l'anglais la langue seconde (qui peut être utilisé dans certains cours comme les sciences et les mathématiques).

2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire aux Philippines

Dans le système éducatif philippin, il ne semble pas y avoir d'enseignement du français au niveau primaire. Les seuls endroits où des cours de français à ce niveau sont proposés sont l'*Alliance française*, le *Lycée français de Manille*, et, possiblement quelques écoles privées internationales (la *British School Manila* et peut-être l'*International School of Manila*, la *Brent International School* ou la *Southridge International School*).

Si l'enseignement des langues étrangères a été récemment introduit au niveau secondaire aux Philippines, il est encore loin d'avoir été généralisé. Voici une ébauche d'état des lieux, concernant notamment le français. La situation de l'enseignement secondaire aux Philippines est assez complexe avec une hiérarchie assez marquée.

En haut de la pyramide se trouvent les établissements d'enseignement secondaires scientifiques (*Science high school*). Ce sont les meilleurs établissements publics et un enseignement de langues étrangères y est proposé⁶⁴ : on y trouve, par ordre alphabétique, l'allemand, le coréen, l'espagnol, le français et le japonais. Du fait du peu de ressources disponibles, le ministère de l'Éducation des Philippines n'a pas hésité à encourager les ambassades des pays concernés à

⁶⁴ Dans le cadre du *Special program in foreign languages*.

s'impliquer dans ces programmes, y compris financièrement⁶⁵ (par exemple dans la formation des enseignants). Le français, qui est enseigné dans 12 établissements de ce type, semble être en recul.

Suivent ensuite les écoles internationales (qui proposent *l'international baccalaureate*) où le français est proposé comme langue étrangère.

Viennent enfin :

- les établissements d'enseignement secondaires chinois privés : leurs élèves sont des Philippins d'origine chinoise. La langue étrangère enseignée est le chinois; mais certains de ces établissements ont demandé à l'*Alliance française* de venir dispenser des cours de français.
- les établissements d'enseignement secondaires privés.
- les établissements d'enseignement secondaires publics.

Dans ces trois types d'établissements, l'enseignement du français est très limité.

Ainsi, on peut dire que l'enseignement du français occupe une place très minime dans le secondaire aux Philippines, avec un niveau de français des enseignants pas toujours suffisant. Concernant le nombre d'apprenants, ils avaient été évalués en 2016 à environ 1500.

3. Le français dans l'enseignement supérieur aux Philippines

L'*Université des Philippines (UP Diliman)*, qui est la première université du pays et qui est publique, a un département de langues européennes, avec une section de français. Il est possible d'y faire des études de premier cycle en langues européennes ('*BA European languages*') : la majeure est le français ou l'espagnol (majorité des effectifs), mais l'allemand ou l'italien sont aussi offerts; les étudiants doivent choisir comme mineure soit l'une des autres langues proposées soit une autre spécialité. Il existe également un master en traduction (en français). Le niveau doctorat n'est pas proposé. Les effectifs ne dépassent pas la centaine d'étudiants au total.

L'*Université jésuite Ateneo* de Manille, qui est la deuxième université du pays et qui est privée, a ouvert en 2014 une section en français renforcé au sein de son département de langues modernes (250 étudiants en 2016). Mais il ne s'agit pas d'une majeure.

Enfin, des universités offrent des cours de français en option :

- soit directement : c'est le cas de l'*Université des Philippines*, mais aussi du *Miriam College*, de l'*Université Liceo de Cagayan* ou encore de l'*Université Xavier*... Entre 800 et 900 étudiants au total sont concernés.
- soit en externalisant ces cours aux Alliances françaises ce que font par exemple l'*Université De La Salle*, le *Collège Saint Benilde* ou encore l'*Université Santo Tomas*. 2900 étudiants sont pris en charge par l'*Alliance française de Manille*⁶⁶, entre 1500 et 1700 par celle de Cebu.

Pour ces cours de français, le format et le volume horaire sont très variables⁶⁷ de même que les spécialités des étudiants concernés (tourisme, hôtellerie, études internationales et européennes, affaires diplomatiques et consulaires...).

4. Les enseignants de français aux Philippines

Reflet d'un enseignement du français assez peu développé dans le pays, le nombre d'enseignants de français aux Philippines est très réduit : ils seraient entre 70 et 100. Mais les données sont incertaines. Dans le secondaire, ils ne seraient pas plus de 20 auxquels il faut

⁶⁵ La République de Corée semble être, à cet égard, assez active.

⁶⁶ Chiffres de l'AF de Manille (2018).

⁶⁷ Selon les programmes, le français peut être enseigné de 2 à 7 trimestres au total (45 heures / trimestre).

ajouter une quarantaine dans le supérieur et une trentaine dans les AF, ceci sans compter les écoles internationales.

L'Association des Professeurs de Français Philippins (APFP), membre de la FIPF, est assez ancienne puisqu'elle a été fondée en 1987. Ceci dit, la spécificité géographique du pays déjà mentionnée (plus de 7000 îles sur 1 700 kilomètres du nord au sud) qui entraîne un éparpillement des centres d'enseignement, ne facilite pas la coopération et le travail en commun. Il n'est, dans ces conditions, pas toujours facile de faire vivre un réseau.

5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif philippin

L'*Alliance française de Manille* est très ancienne (1920) : elle fêtera bientôt un siècle d'existence. Les effectifs actuels (2018) s'élèvent à 1300 élèves *intramuros*. Il s'agit d'une clientèle très hétérogène, car les motivations sont très variées : apprentissage récréatif pour une petite moitié des élèves, projet d'émigration au Canada, raison professionnelle (développement de carrière, mobilité professionnelle, raisons familiales (épouses de francophones) ... L'*Alliance française de Manille* dispense aussi des cours dans plusieurs universités (2900 étudiants concernés; voir *supra*). Une autre alliance a ouvert ses portes beaucoup plus récemment (en 2013) : l'*Alliance française de Cebu*⁶⁸, dont l'essentiel de l'activité consiste à dispenser des cours en *extramuros* (90%; seulement entre 100 et 200 d'élèves⁶⁹ en *intramuros*). Enfin, le *Lycée français de Manille*, qui a été fondé en 1973, est de taille modeste : il accueille environ 350 élèves chaque année.

6. Conclusion sur les Philippines

Même si la langue française bénéficie d'une très bonne image aux Philippines (langue des élites, langue de la mode, langue romantique...), elle n'est pas perçue comme étant une langue d'affaires. Par ailleurs, son enseignement est réduit à une portion congrue et il est difficile d'envisager quelles pourraient être les perspectives d'avenir. Peut-être certaines « niches » pourraient être envisagées, par exemple le développement de cours en ligne qui permettraient de répondre en partie au problème de l'éparpillement insulaire.

SINGAPOUR

- Poids démographique de Singapour : 5,8 millions d'habitants (2018)
- Nombre d'apprenants de français : ils seraient autour de 10 000 / 11 000,⁷⁰ mais cette évaluation, relativement ancienne et réalisée avec peu de moyens, est à prendre avec beaucoup de pincettes.
- Instances de la francophonie :
 - OIF : S.O.
 - AUF : aucun membre

1. Introduction : mise en contexte

Ce qui marque dans la situation linguistique de Singapour est le nombre de langues présentes sur un aussi petit territoire ainsi que la complexité des situations, rendant la notion de « langue étrangère » pas toujours adaptée pour bien comprendre les enjeux. Tout d'abord, l'anglais occupe une place particulière et majeure : langue officielle, il est aussi langue d'enseignement et de communication. En parallèle, chaque communauté a sa propre langue : soit le chinois, soit le tamoul, soit le malais. Ces trois langues maternelles (secondes ?) sont

⁶⁸ Anciennement centre culturel et de langues « Les Amis de la France ».

⁶⁹ 2018.

⁷⁰ Au moins 10500 apprenants déclarés en 2015 selon une estimation de Campus France (avril 2015) sur la base des réponses spontanées des acteurs du secteur.

aussi langues officielles. Enfin, en raison du fort brassage de population que connaît Singapour, beaucoup de résidents ont une autre langue maternelle à la maison que celles mentionnées *supra*. De manière générale, les habitants de cette cité-État sont très majoritairement plurilingues.

L'enseignement du français occupe une place non négligeable à Singapour. Selon certaines sources, il serait la première langue étrangère enseignée (l'anglais étant langue officielle). Si, dans les faits, une telle assertion est assez difficile à vérifier, il faut signaler que l'allemand et l'espagnol, mais aussi le japonais et le coréen sont très – voire même de plus en plus – demandés par les étudiants (avec, dans ces deux derniers cas, une possible poursuite d'études au Japon et en Corée).

2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire à Singapour

À Singapour, le système éducatif est bilingue : l'une des langues d'enseignement est l'anglais, l'autre est la langue maternelle de l'élève (mandarin, tamoul ou malais). Ce n'est qu'à partir du secondaire qu'une autre langue peut être apprise (le français, l'allemand, l'espagnol, l'indonésien, l'arabe...), mais il s'agit d'un enseignement optionnel, généralement réservé aux meilleurs élèves et qui connaît un fort taux d'abandon à l'approche des examens. Environ 5200 élèves seraient concernés par l'enseignement du français dans ce cadre et à ce niveau.

3. Le français dans l'enseignement supérieur à Singapour

Dans l'enseignement supérieur, le français n'est pas enseigné comme spécialité. Il s'agit toujours d'une option. Le format est assez variable d'une université à l'autre. À l'*Université nationale de Singapour*, six semestres de français sont proposés, mais les étudiants sont libres de s'arrêter après n'importe quel niveau / semestre et peuvent aussi rejoindre un niveau s'ils ont déjà appris le français auparavant. Dans l'enseignement supérieur, les effectifs d'apprenants de français s'élèveraient à 1700 étudiants.

4. Les enseignants de français à Singapour

Les enseignants de français seraient une centaine à Singapour (mais certaines sources évoquent le double) avec une particularité qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la région : seulement 20% sont des enseignants locaux. L'APFS (*Association des professeurs de français de Singapour*), membre de la FIPF, est assez active, organisant notamment chaque année des séminaires ou des formations.

5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif singapourien

L'*Alliance française de Singapour* accueille 3500 élèves chaque année (2018) : 60% d'adultes et 40% d'enfants et adolescents.

Pour les adultes, il s'agit essentiellement d'un apprentissage récréatif⁷¹ en lien avec les imaginaires habituels sur la langue française (art de vivre, culture...). Il n'y a pas vraiment de motivation professionnelle et donc pas de véritable demande de certification ou de diplôme (si le nombre de candidats aux TEF et TCF est relativement important, il s'agit en fait surtout de Vietnamiens, venus spécialement pour passer ces tests).

Pour le jeune public de l'Alliance, il peut s'agir soit d'enfants de couples binationaux (l'idée étant de préserver le français et ce d'autant plus que l'enfant fera probablement sa scolarité dans une école internationale où le français n'est pas langue d'enseignement), soit d'enfants de

⁷¹ Profil type : une femme de 35 à 45 ans, dans la vie active.

couples singapouriens (l'idée étant alors de donner toutes les chances à leur enfant à l'avenir, donc notamment une ouverture sur le monde et plus de possibilités d'études).

Pour les adolescents, il peut s'agir d'une poursuite de l'apprentissage du français (mais c'est une minorité, car souvent, l'école prend le relais). Il s'agit le plus souvent d'un cas typique de la situation linguistique de Singapour : des élèves qui ne veulent pas apprendre une des « langues maternelles » officielles. Il peut, par exemple, s'agir d'enfants venant de familles qui habitent à Singapour, mais qui ne sont pas chinoises (des Indiens, des Indonésiens, des Philippins...) et qui ne veulent pas apprendre le chinois (perçu comme trop difficile). Pour être exempté, il faut justifier de l'apprentissage d'une autre langue (en plus de l'anglais); ça peut être le français qui sera alors officiellement nommé « *French in lieu of mother tongue* ».

À part l'Alliance française, il existe plusieurs écoles privées de langues à Singapour (qui n'enseignent que le français ou le français et d'autres langues). Elles reçoivent le même profil d'apprenants que l'Alliance française : des adultes qui apprennent le français dans un but récréatif, des enfants de couples binationaux, enfin, des adolescents exemptés d'apprentissage d'une langue maternelle locale.

Enfin, le **Lycée français de Singapour**, accueille 2700 élèves (de la maternelle à la terminale) et la **Petite école** 150 élèves (maternelle). Ces deux établissements sont homologués par l'AEFE. Mais toutes les écoles internationales présentes à Singapour proposent le français, comme langue étrangère et parfois comme langue d'enseignement.

6. Conclusion sur Singapour

L'enseignement du français à Singapour semble plutôt dynamique, notamment si l'on ramène les effectifs supposés à la taille de ce micro-État, ou si l'on considère la variété des acteurs impliqués. Il faut néanmoins bien avouer que la situation est assez mal connue. L'organisation du prochain congrès⁷² de la Commission Asie-Pacifique (CAP) de la FIPF à Singapour en 2021 pourrait être une opportunité de donner plus de visibilité à l'enseignement du français dans ce pays et de lancer d'ici là, des enquêtes de terrain pour mieux documenter la situation présente ainsi que les perspectives d'avenir.

TAÏWAN

- Poids démographique de Taïwan : 23,7 millions d'habitants (2018)
- Nombre d'apprenants de français : entre 15 000 et 20 000

Dans le primaire et dans le secondaire	Entre 9000 et 10000 élèves
Dans le supérieur	Au moins 2000 étudiants
Alliance française et autres écoles privées	Au moins 4000 élèves
Lycée français	320 élèves

- Instances de la francophonie :
 - OIF : S.O.
 - AUF : aucun membre

1. Introduction : mise en contexte

À Taïwan, si l'anglais est clairement une langue étrangère, elle est très présente et apprise par les élèves dès l'école primaire. Elle reste la langue étrangère unique jusqu'au supérieur. Parmi les autres langues étrangères, le japonais occupe une place relativement importante.

⁷² Le cinquième.

2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire à Taïwan

À Taïwan, l'enseignement du français est très peu présent au niveau primaire (deux établissements privés, 500 élèves). Dans le secondaire supérieur, les élèves doivent choisir plusieurs options parmi lesquelles peut figurer une deuxième langue étrangère. Parmi les langues étrangères choisies figurent le japonais (environ 22 000 élèves), le français (environ 9000 élèves), l'allemand (environ 8000 élèves), l'espagnol (environ 1000 élèves)... Le volume horaire est de deux heures hebdomadaires et cet apprentissage peut être abandonné la dernière année du secondaire. S'il n'y a pas beaucoup d'enjeux autour de l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère, le français est néanmoins en bonne place, bénéficiant notamment d'une image positive.

3. Le français dans l'enseignement supérieur à Taïwan

Il existe sept départements universitaires de français à Taïwan (premier cycle essentiellement). 2000 étudiants sont inscrits en spécialité de français. D'autres universités proposent le français en mineure ou comme option, par exemple l'*Université Da-Yeh* (située à Changhua, une section de français au sein du Département de langues européennes), ou l'*Université Nationale Chengchi* (située à Taipei, une section de français au sein du Département de langues et cultures européennes). Le centre de langues de l'*Université Shida* propose aussi des cours de français (autour de 1500 / 2000 élèves).

4. Les enseignants de français à Taïwan

Il est difficile de connaître le nombre d'enseignants de français à Taïwan : probablement quelques centaines. La difficulté vient surtout du niveau secondaire où beaucoup d'enseignants ont un statut précaire : la plupart du temps vacataires, ils changent aussi souvent de poste. Enfin, il existe une association d'enseignants : l'APFT pour *Association des Professeurs de français de Taïwan*.

5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif taïwanais

L'*Alliance française de Taipei*, fondée en 1984, a deux centres : un à Taipei (campus de l'*Université de Taida*, à Gongguan) et un autre à Kaohsiung (dans les locaux du *Lycée Dah-Yung*). Elle accueille chaque année 1900 élèves. Par ailleurs, il existe plusieurs écoles privées qui proposent des cours de français, mais les détails ne sont pas connus.

Enfin, le *Lycée français de Taipei*, homologué par l'AEFE, accueille 320 élèves. Ce lycée est en fait une section française dans une école européenne. Il offre depuis 2017 la scolarité complète, jusqu'au baccalauréat français.

6. Conclusion sur Taïwan

Un projet de réforme de l'enseignement secondaire est en cours, visant à encourager l'enseignement d'une deuxième langue étrangère au secondaire inférieur (rentrée scolaire 2019 ?). Ceci pourrait permettre de renforcer la place du français au secondaire. Dans le supérieur, malgré une place du français plutôt modeste, on a affaire à des acteurs très actifs comme en témoigne l'organisation des « Universités Francophones d'Asie du Nord-Est » (UNIFA).

THAÏLANDE

- Poids démographique de la Thaïlande : 69 millions d'habitants (2018)
- Nombre d'apprenants de français : entre 30 000 et 35 000

Dans le secondaire	26 000 élèves [données très incertaines]
Dans le supérieur	3000 étudiants
Alliance française	3240 élèves
Lycée (et écoles) français	1200 élèves

- Instances de la francophonie :
 - Membre (suspendu) de l'OIF
 - AUF : 4 membres

1. Introduction : mise en contexte

En Thaïlande, l'enseignement du français est marqué par le fort attachement de la famille royale à cette langue : l'ancien roi, Bumipol (Rama IX), et sa sœur aînée, la Princesse Galyani (décédés respectivement en 2016 et en 2008) étaient tous deux francophones et avaient passé l'essentiel de leur enfance en Suisse romande. La Princesse Galyani a beaucoup contribué à la promotion du français dans ce pays, notamment en créant, en 1977, l'*Association Thaïlandaise des Professeurs de français* (ATPF). Aujourd'hui, la fille du Roi, la Princesse Sirindhorn, en est la présidente d'honneur; elle est également marraine de l'Alliance française de Bangkok. Ajoutons que la Thaïlande est membre observateur de l'OIF depuis 2008, bien qu'étant actuellement suspendue (depuis 2014).

Par ailleurs, la langue française a longtemps occupé dans le système éducatif de ce pays une place importante : jusqu'en 2006, si l'anglais était la seule langue étrangère obligatoire à l'examen d'entrée à l'université, le français et l'allemand l'étaient, comme deuxième langue étrangère obligatoire, pour les élèves du secondaire issus des filières littéraires.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

2. Le français dans l'enseignement primaire et secondaire en Thaïlande

En Thaïlande, le français semble n'être enseigné ni au primaire ni au secondaire inférieur. C'est, en fait, essentiellement au secondaire supérieur qu'il est véritablement présent, enseigné comme deuxième langue étrangère.

Éléments contextuels

Il est important de rappeler ici que, d'une part, l'anglais est la seule langue étrangère obligatoire pour tous les élèves (depuis l'école primaire) et que, d'autre part, l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère au secondaire n'est pas obligatoire. C'est un choix que semble faire une minorité d'élèves du secondaire supérieur (¼ semble-t-il, mais ce chiffre n'est pas confirmé). Depuis le début des années 2000, l'offre de langues s'est élargie. Les deuxièmes langues étrangères les plus répandues dans le secondaire sont actuellement :

- parmi les langues asiatiques : le chinois, le coréen, le japonais et le malais,
- parmi les langues européennes : le français.

Toutes ces langues ne sont cependant pas offertes partout et dans tous les établissements. Si certaines tendances régionales se dégagent (par exemple, l'enseignement du malais est plus répandu dans le sud du pays, le chinois dans le nord), c'est avant tout la disponibilité en ressources humaines qui est déterminante de même que la politique de l'établissement.

Volume horaire, programme

Si les établissements ont une marge de manœuvre certaine, on observe tout de même que dans les filières littéraires, le français est généralement enseigné à raison de six périodes (une période = 50 minutes) par semaine. Dans les autres, c'est toujours au moins quatre périodes hebdomadaires.

Effectifs des apprenants de français dans le secondaire, tendances

Il est assez difficile d'évaluer le nombre d'élèves du secondaire qui apprennent le français, car ces données ne sont pas systématiquement inventoriées par le ministère thaïlandais de l'Éducation. Selon différentes évaluations, il y aurait en 2017-18 environ 26 000 apprenants de français dans le secondaire en Thaïlande. Si la langue française reste la première langue européenne⁷³, la dynamique n'est pas de son côté. C'est actuellement le chinois qui a le vent en poupe⁷⁴ (déjà 200 000 apprenants en 2012) – du fait du poids économique de ce pays, mais aussi de sa politique d'influence qui bénéficie de gros moyens financiers – mais l'enseignement du coréen et du japonais connaîtrait également une réelle dynamique. À cet égard, il semblerait que les directeurs d'écoles secondaires ne soient pas nécessairement favorables à l'enseignement du français; ils peuvent préférer développer l'offre d'autres langues (notamment le chinois) ou d'autres options non linguistiques. Certains pensent même que le français n'aide pas vraiment à trouver un travail.

Enjeux autour du choix du français dans le secondaire (ou d'une autre langue étrangère)

Qu'est-ce qui amène des élèves à faire le choix du français ? Selon différentes informations récoltées, il pourrait, dans certains cas, s'agir d'un attrait pour cette langue (des élèves eux-mêmes ou de leurs parents, francophiles et parfois francophones). Dans d'autres situations, les élèves peuvent avoir agi par pragmatisme (plus de place en chinois; le français, seule langue proposée dans l'établissement; réputation du chinois d'être trop difficile...). Néanmoins, aucune étude empirique systématique n'a semble-t-il été menée pour mieux comprendre les enjeux autour du choix du français pour les élèves du secondaire. Dans tous les cas, que ce soit le français ou une autre langue, le choix d'une deuxième langue étrangère ne semble pas jouer un rôle décisif pour entrer à l'université.

3. Le français dans l'enseignement supérieur en Thaïlande

Une remarque préalable : pas de continuité entre le secondaire et le supérieur

Comme dans beaucoup de pays, il n'y a pas vraiment, en Thaïlande, de continuité entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Le système universitaire est très hiérarchisé et il existe un concours très sélectif d'entrée à l'université. Les compteurs sont donc, en quelque sorte, remis à zéro. L'enjeu majeur est le choix de l'université, beaucoup plus que celui de la spécialité elle-même. Aussi n'y a-t-il pas vraiment de raison que l'apprentissage du français dans le secondaire (ou du chinois...), *a fortiori* en tant qu'option, débouche sur des études dans ce domaine.

À l'université : le français comme majeure, mineure ou dans le tronc commun

Lorsque le français est la **spécialité universitaire** de l'étudiant (majeure), cela signifie qu'il doit obtenir à peu près la moitié du total des crédits de son diplôme de premier cycle dans cette discipline (généralement autour de 70-80 sur 130). Dans le cas d'une **mineure**, le nombre de crédits à obtenir est bien plus réduit (entre 20 et 25) et le français n'est alors pas la spécialité

⁷³ L'enseignement de l'allemand existe aussi, mais de manière très confidentielle.

⁷⁴ Dans certaines écoles, l'enseignement du chinois commence même dès le primaire.

universitaire de l'étudiant. Enfin, le français peut n'être ni une majeure, ni une mineure, mais un cours proposé (ou imposé) dans le cadre du tronc commun. Le nombre d'étudiants concernés par cette dernière catégorie est assez réduit et les situations très variables⁷⁵.

Effectifs des apprenants de français dans le supérieur, tendances

Il y aurait au total environ 3000 apprenants de français dans les universités thaïlandaises : environ 1400 étudiants en majeure et 1600 inscrits dans les deux autres catégories (mineure et cours optionnels). Concernant l'évolution de ces effectifs, la tendance semble être plutôt à la baisse pour les étudiants dont le français est la spécialité (majeure) et plutôt à la hausse pour les autres cas de figure.

La francophonie universitaire thaïlandaise – Le fer de lance de la francophonie universitaire thaïlandaise est le groupe des sections et départements de français – 14 au total, dont la moitié est située à Bangkok et dans sa région⁷⁶ – où le français est enseigné comme majeure. Les effectifs étudiants y sont très variables et la très grande majorité (12 sur 14) ne propose qu'un diplôme de premier cycle universitaire. Dans ce groupe se distinguent l'*Université Chulalongkorn*, la plus ancienne de Thaïlande, qui propose le français aux trois cycles universitaires et l'*Université Thammasat*, qui l'offre aux premier et deuxième cycles. La participation des universités thaïlandaises à la mondialisation de l'enseignement supérieur (à tout le moins son versant francophone) est assez timide. Quatre universités sont membres de l'Agence universitaire de la Francophonie : l'*Université Naresuan*, l'*Université Kasetsart*, l'*Université Rangsit* (avec un Campus numérique francophone ouvert en 2017) et l'*Université de Phayao* (membre depuis 2017). Concernant la mobilité, les étudiants thaïlandais sont peu nombreux à étudier dans des pays francophones : sur 30 000 étudiants à l'extérieur en 2015, 2% seulement (autour de 600) avaient choisi un pays francophone comme destination, dans les faits la France à une écrasante majorité (source UNESCO).

4. Les enseignants de français en Thaïlande

L'*Association des professeurs de français de Thaïlande* (ATPF) est l'une des plus anciennes de la région. Elle a été créée en 1977 et compterait environ 1000 professeurs de français. Mais d'autres sources, probablement plus réalistes, donnent un ordre de grandeur assez différent : autour de 380 enseignants dans le secondaire et environ 150 enseignants à l'université, soit un total de 530-550 professeurs de français en Thaïlande. Cette population enseignante est néanmoins vieillissante et, à certains endroits, sous pression, notamment dans le secondaire : on peut demander aux enseignants de français d'enseigner une autre matière (l'anglais ou le thaï). De plus, si un professeur de français part à la retraite, il peut ne pas être remplacé et la section de français être fermée, voire même remplacée par des cours de chinois.

⁷⁵ Voici trois exemples : 1. Une faculté de droit ou de relations internationales propose le français en option à des étudiants qui peuvent avoir un projet de poursuite d'étude en France. 2. Un département de tourisme ou d'hôtellerie impose des cours de français obligatoires, sans que ce ne soit vraiment une mineure. 3. Des étudiants vétérinaires se voient proposer des cours de français en option.

⁷⁶ Les universités qui n'offrent qu'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire sont à **Bangkok et dans sa région** : l'*Université Kasetsart*, l'*Université Silpakorn* (qui a deux sections de français dans deux facultés différentes : « Faculty of Arts » et « Faculty of Archeology »), l'*Université Srinakharinwirot*, l'*Université Rangsit*, et l'*Université Assomption de Thaïlande*; **dans le nord de la Thaïlande** : l'*Université de Chiang Mai*, l'*Université Naresuan* et l'*Université de Phayao*; **dans le nord-est de la Thaïlande** : l'*Université de Khon Kaen* et l'*Université de Mahasarakham*; **à l'est de la Thaïlande** : l'*Université de Burapha*; enfin dans **le sud-est de la Thaïlande** : l'*Université du Prince de Songkla*.

Au niveau universitaire, beaucoup d'enseignants thaïlandais ont fait des études de master, voire de doctorat, en France. Et les lecteurs natifs sont présents à raison d'au moins un par département / section de français (mais ils ne restent pas très longtemps, généralement entre un et trois ans).

5. L'enseignement du / en français hors du système éducatif thaïlandais

L'*Alliance française de Bangkok* est présente en Thaïlande depuis 1912. Outre ses locaux principaux à Bangkok, elle gère trois annexes (Chiang Mai, Chiang Rai, Phuket) et accueille 1 579 apprenants (chiffre de 2017). Il n'y a pas d'Institut français en Thaïlande.

Par ailleurs, le *Lycée français international de Bangkok* (un peu plus de 1000 élèves, de la maternelle à la terminale) et, beaucoup plus modestement, l'*École française Jungle-Samui* située à Koh Samui ainsi que l'*École française internationale de Pattaya* (respectivement 36 et 64 élèves de la maternelle au CM2) sont les trois établissements homologués par le ministère français de l'Éducation nationale, tous trois affiliés à l'AEFE. Enfin, il est très probable qu'il y ait un enseignement du français dans les écoles internationales, mais il n'a pas été possible de le vérifier.

6. Conclusion sur la Thaïlande

En Thaïlande actuellement, la dynamique semble clairement du côté des langues asiatiques : le chinois, le japonais, le coréen, voire les langues des pays voisins comme le malais. Si les représentations sur le français restent positives, cette langue ne semble pas incarner l'avenir, ce que confirme une population enseignante vieillissante.

VIETNAM

- Poids démographique du Vietnam : 96 millions d'habitants (2018)
- Nombre total d'apprenants de / en français au Vietnam : entre 60 000 et 70 000

Dans le secondaire (et un peu au primaire)	40 000 élèves
Dans le supérieur (tout format confondu)	Entre 10 000 et 20 000 étudiants
Institut français + IDECAF	4600 élèves + entre 3000 et 4000 élèves (?)
Lycées français	1900 élèves

- Instances de la francophonie :
 - Membre de l'OIF depuis 1970
 - AUF : 39 membres (plus de la moitié des membres de la région Asie-Pacifique)

1. Introduction : mise en contexte

Le Vietnam est le pilier de la F/francophonie dans la région. L'année 2017 a d'ailleurs été l'occasion de célébrer les 20 ans du *Sommet de Hanoï*, premier sommet de l'OIF organisé en Asie. Le Vietnam est aussi l'acteur majeur en Asie-Pacifique de l'Agence universitaire de la francophonie, que ce soit par le nombre de membres ou par l'implication dans les instances de l'agence. Enfin, c'est dans ce pays que se trouvent le BRAP et le BAP, respectivement le Bureau régional Asie-Pacifique de l'OIF et le Bureau Asie-Pacifique de l'AUF.

2. Le français dans l'enseignement secondaire au Vietnam

Depuis 2010-2011 et le lancement du « Plan 2020⁷⁷ » (entre temps rebaptisé « Plan 2025 »), une seule langue est obligatoire dans le secondaire : l'anglais. Ceci a eu des conséquences importantes sur l'enseignement des autres langues, mais surtout du français qui occupait une place importante auparavant.

Dans le secondaire, l'enseignement du français est présent sous différentes formes, dont l'importance et le dynamisme varient considérablement.

2 ^e langue étrangère (enseignement optionnel)	Environ 26 000 élèves
Le français comme 1 ^{re} langue étrangère	2400 élèves
Le français à option (en fait renforcé)	624 élèves
Classes bilingues	11 000 élèves
TOTAL	Environ 40 000

Le français appris comme 2^e langue étrangère

La 2^e langue étrangère est, dans les établissements secondaires du Vietnam, une option qui peut être proposée parmi d'autres options (informatique, mathématiques ou physiques renforcées...). Aussi, une infime minorité d'élèves du secondaire font ce choix⁷⁸. L'offre d'un cours optionnel de langue dépend beaucoup de la volonté du chef d'établissement et des autorités provinciales. Le français est enseigné dans ce cadre dans un peu moins de 70 établissements, à raison de 1h30 par semaine, dès l'entrée au secondaire⁷⁹. Même si les effectifs sont incontestablement en baisse (37 000 élèves en 2009, 26 000 en 2016), le français reste tout de même la deuxième langue étrangère la plus apprise au niveau secondaire au Vietnam. D'autres langues sont également présentes depuis peu, mais de manière encore très timide : le russe, le chinois, l'allemand et surtout le coréen et le japonais, l'apprentissage de ces deux dernières langues semblant offrir plus d'opportunités pour les élèves (mobilité, bourses).

Le français 1^{re} langue étrangère et le français à option sont en fort recul, voire en voie de disparition :

- Le **français 1^{re} langue étrangère** : surtout proposé dans des établissements d'excellence, où il est enseigné à raison de trois périodes de 45 minutes par semaine⁸⁰ (programme mis en place en 2006). Mais cet enseignement est en net recul : il ne se maintient que dans quelques provinces ou villes⁸¹ et les effectifs sont en chute libre (près de 29 000 élèves en 2009, 2400 en 2016) de même que le nombre d'établissements concernés (119 en 2009, 31 en 2016).
- Le **français à option** : il pourrait, en fait, être appelé « français renforcé ». Effectivement, les élèves ont le même nombre d'heures de français que les élèves des classes bilingues (voir *infra*). Cet enseignement commence dès la classe de 10^{ème} (première année du secondaire supérieur) et s'étend sur trois ans. Le recrutement dans ces sections est parfois difficile et les débouchés pas garantis⁸². Les effectifs sont en baisse (624 élèves en 2016 contre près de 1700 en 2009) de même que le nombre d'établissements concernés (18 en 2009, plus que 6 en 2016).

⁷⁷ Ce plan définit la place des langues étrangères dans le système éducatif vietnamien (statut, volume horaire, nombre d'années d'apprentissage ...).

⁷⁸ Quelques dizaines de milliers sur un million d'élèves du secondaire.

⁷⁹ Dans certaines provinces, il est possible de commencer plus tôt : dès la classe 6^e.

⁸⁰ Deux cursus cohabitent : un de 3 ans (à partir de la classe 10e) et un de 7 ans (à partir de la classe 6e).

⁸¹ Ho Chi Minh-Ville, Nghe An, Can Tho, Thua Thien-Hue...

⁸² Problème de reconnaissance des universités étrangères et même parfois des universités vietnamiennes.

3. Un cas particulier : le dispositif des classes bilingues au Vietnam

Au Vietnam, un peu moins de 11 000 élèves, répartis dans 70 établissements et 13 villes / provinces (chiffres de 2016), sont concernés par le dispositif des classes bilingues. La tendance est à la baisse puisqu'on comptait près de 14 000 élèves en 2009 répartis dans une centaine d'établissements.

Il s'agit d'un programme bilingue, ce qui signifie que, comme au Cambodge et au Laos, non seulement l'enseignement du français est important (7 à 9 périodes de 45 minutes / par semaine), mais que certaines disciplines non linguistiques (DNL) sont également enseignées en français (essentiellement les mathématiques et la physique). Comme dans les dispositifs similaires des pays de la région, le problème de l'enseignement des DNL se pose, car il faut trouver des enseignants compétents en français et dans la discipline enseignée.

Les élèves intègrent ce programme au niveau du primaire, dès l'âge de 7 ou 8 ans. Le dispositif reste attrayant, car il permet aux élèves de suivre le cursus jusqu'au secondaire supérieur, en évitant de passer les examens couperet existant entre chaque palier dans le reste du système éducatif (du primaire au secondaire inférieur, du secondaire inférieur au secondaire supérieur). À l'issue de leur parcours, les élèves reçoivent un certificat bilingue, reconnu au Vietnam⁸³.

4. Le français dans l'enseignement supérieur au Vietnam

Les départements de français

Les départements de français constituent le fer de lance de l'enseignement du français dans le supérieur au Vietnam. Ils sont au nombre de huit⁸⁴ (chiffre stable depuis des années). Tous proposent des programmes permettant l'obtention d'un diplôme national universitaire de 1^{er} cycle en langue française⁸⁵ (durée : quatre ans) et d'un diplôme national universitaire de 2^e cycle en didactique du français. Quatre offrent en plus un autre diplôme national universitaire de 2^e cycle, en langue et culture françaises. Enfin, les trois départements situés à Hanoï offrent un doctorat en français.

Dans ces départements, la tendance actuelle est de développer des formations professionnalisantes (tourisme, affaires...), ce qui entraîne une diversification croissante de l'offre, mais dont la valorisation sur le marché du travail est encore à prouver, car tous les étudiants, quelle que soit la spécialisation choisie, reçoivent tous un diplôme de langue française. La raison de cette diversification est probablement à chercher du côté du profil des étudiants recrutés. Effectivement, ces départements peinent à recruter les élèves du secondaire francophone vietnamien. Les meilleurs partent en poursuite d'étude dans un pays francophone ou s'inscrivent dans une filière scientifique avec des cours en français. Ceux qui décident tout de même de faire des études dans un département de français se retrouvent avec des étudiants qui s'y sont souvent inscrits par défaut (souvent faute d'autres possibilités⁸⁶) et doivent reprendre l'apprentissage du français à zéro (même s'ils sont exemptés de certains cours).

⁸³ Mais pas à l'extérieur du pays. C'est pourquoi l'Ambassade de France au Vietnam tente de mettre en place une validation de niveau par le DELF / DALF, pour chaque fin de palier (fin école primaire, fin secondaire inférieur, fin secondaire supérieur, niveau B2 visé à ce moment-là). Signé officiellement en 2018 (« Déclaration d'intention ») par les deux gouvernements, il faut maintenant que cette décision soit mise en œuvre.

⁸⁴ Trois à Hanoï : l'Université de Langues et d'Études Internationales – UNVH, l'Université de Hanoï et l'Université de Pédagogie de Hanoï. Deux à Ho Chi Minh Ville : l'Université de Pédagogie de Ho Chi Minh Ville et l'Université des Sciences sociales et humaines de Ho Chi Minh Ville. Trois dans le reste du pays : l'Université des Langues Étrangères de Hue, l'Université des Langues Étrangères de Danang et l'Université de Can Tho.

⁸⁵ Les deux premières années : apprentissage de la langue ; les deux dernières : approfondissement de la langue + des cours selon l'orientation choisie : tourisme pour devenir guide ; traduction ; pédagogie pour enseigner dans le secondaire.

⁸⁶ Le contraste est alors saisissant avec les départements de japonais et de coréen qui accueillent des étudiants qui ont fait un vrai choix et manifestent un véritable engouement pour ces langues.

Le français comme deuxième langue étrangère pour les étudiants en langue

Les étudiants de premier cycle inscrits en langue étrangère doivent choisir une deuxième langue étrangère. Beaucoup d'étudiants d'anglais choisissent le français. Cet enseignement est assez important : 300 heures de cours au total.

Autres formations de / en français au niveau universitaire

Deux autres types de programmes sont proposés au niveau universitaire :

- Des programmes spécifiques (ingénieur, informatique, économie-gestion) qui, s'ils sont soutenus par ou en coopération avec une université française, peuvent proposer des cours de et en français (un exemple : le programme d'excellence en ingénieur PFIEV).
- Des formations françaises délocalisées (en 2017, on en comptait 56) :
 - « Ces formations sont dites 'délocalisées', car elles consistent à poursuivre des études existant en France sans avoir à quitter le Vietnam. Les mêmes cours sont donnés dans les deux pays, avec à la clé un même diplôme, reconnu en France et au Vietnam. Ces cours sont donnés par des professeurs et spécialistes venus de France, ainsi que par des professeurs des universités vietnamiennes⁸⁷ ».
 - Pour la France, le Vietnam est « l'un des principaux pays d'accueil de telles formations⁸⁸. » Les domaines concernés sont nombreux : sciences et technologies, santé, mathématiques, économie et gestion, gastronomie, tourisme... Mais toutes ces formations ne sont pas données en français⁸⁹. On peut citer un exemple de ces formations délocalisées : le Master en droit international des affaires de l'*Université Panthéon-Assas Paris II*, en association avec l'*Université d'économie et de droit de HCMC*. Le public est majoritairement vietnamien même si l'on compte aussi quelques étudiants français.

Effectifs

L'ensemble de ces formations – départements de français, formations délocalisées... – accueille entre 7000 et 8000 étudiants⁹⁰. En revanche, les effectifs de français-deuxième langue étrangère ne sont pas connus mais s'élèvent à plusieurs milliers.

Les filières universitaires francophones

Les filières universitaires francophones sont très liées à l'AUF, même si le soutien de cette dernière a beaucoup évolué (soutien financier important dans le passé, accompagnement aujourd'hui puisque ces filières fonctionnent désormais en autonomie, d'un point de vue pédagogique, administratif ou financier). Dans les faits, elles sont plutôt sur le recul même si elles accueilleraient encore plusieurs milliers d'étudiants (3500 en 2016 ?).

5. Les enseignants de français au Vietnam

Étant donné la multiplicité des dispositifs, le nombre d'enseignants de français au Vietnam n'est pas aisé à évaluer. Ils seraient au nombre de 450 au niveau scolaire. Il s'agit, à ce niveau,

⁸⁷ Brochure de présentation de ces formations, éditée par l'Institut français du Vietnam : Avant-propos par l'Ambassadeur de France au Vietnam.

⁸⁸ Brochure de présentation de ces formations, éditée par l'Institut français du Vietnam : Avant-propos par l'Ambassadeur de France au Vietnam.

⁸⁹ Selon le Dossier CAMPUS FRANCE N. 36 (avril 2017), 70 % de ces formations seraient entièrement ou en partie en français. Les formats sont, dans les faits, assez variés : cours entièrement délivrés en français, cours entièrement délivrés en anglais, cours délivrés en français et en vietnamien, cours entièrement délivrés en français avec traduction en vietnamien ...

⁹⁰ Selon Campus France, 2711 étudiants étaient inscrits en 2016 dans les formations délocalisées. Mais combien d'étudiants l'étaient effectivement en français (entièrement ou partiellement) ? Il n'y a pas d'information à cet égard.

d'une population plutôt vieillissante et au statut parfois précaire (dans les classes bilingues au primaire, les enseignants sont souvent contractuels et pas titulaires). Il y aurait entre 200 et 300 enseignants universitaires auxquels il faudrait ajouter près de 600 enseignants dans les filières universitaires francophones (mais on peut douter que ce dernier chiffre soit encore d'actualité). Enfin, on compterait une centaine d'enseignants dans les différentes antennes de l'*Institut français* et à l'*IDECAF*⁹¹. Le total s'élèverait donc à 1500 enseignants de français pour tout le Vietnam, mais il ne s'agit que d'un ordre de grandeur.

6. L'enseignement du / en français hors du système éducatif du Vietnam

L'*Institut français du Vietnam* dispense actuellement des cours dans trois centres :

- Dans la capitale : l'*Institut français de Hanoï - L'Espace*⁹² accueille annuellement environ 3700 élèves,
- À Danang : l'*IF-Danang*, qui a ouvert ses portes en 2004, accueille environ 450 élèves chaque année,
- À Huê : l'*IF-Huê*, qui a également ouvert ses portes en 2004, accueille le même volume d'élèves (450 annuellement).

Le nombre d'élèves dans les cours de l'*Institut français du Vietnam* est en légère progression (moins de 4000 en 2014, 4600 en 2017). Mais c'est surtout l'évolution des profils qui est à signaler : la part des adultes et surtout des étudiants est en recul depuis quelques années. Il n'est pas facile d'expliquer ce changement : le retrait de l'AUF de nombreux programmes universitaires, la baisse des effectifs dans les classes bilingues ou encore l'attractivité croissante des études en France ... en anglais pourraient avoir joué un rôle. Ajoutons qu'il n'y a pas d'**Alliance française** au Vietnam.

À Hô Chi Minh-Ville, l'IF ne propose pas (encore⁹³) de cours de français. C'est donc l'*IDECAF*, centre de FLE indépendant sous tutelle vietnamienne et partenaire de l'*Institut français du Vietnam*, qui s'en charge. Le nombre d'élèves est mal connu (en 2017 peut-être autour de 6500); en revanche, l'évolution des profils du public constatée *supra* semble aussi valable pour cet institut.

Par ailleurs, de plus en plus de centres de langues privés enseignent le français, mais il est quasiment impossible de connaître l'importance de leur activité. Leur public est essentiellement composé d'étudiants en mobilité.

Enfin, il existe deux lycées français au Vietnam, tous deux homologués par l'AEFE : le **Lycée français Alexandre Yersin** à Hanoï (a ouvert en 1992, 960 élèves) et le **Lycée français international Marguerite Duras**⁹⁴ à Hô Chi Minh-Ville (920 élèves).

7. Conclusion sur le Vietnam

Même s'il est largement en recul, le « français reste la seule langue étrangère qui est enseignée de manière diversifiée dans le système éducatif du Vietnam⁹⁵ ». De plus, une francophilie très forte existe dans ce pays (image très positive de la francophonie, de la France, mais aussi du Canada, de la Belgique, de la Suisse...). Des études qualitatives de terrain permettraient très certainement de mettre à jour des parcours et des représentations, car il serait réducteur de

⁹¹ IDECAF pour *Institut d'Échanges Culturels avec la France*.

⁹² L'*Institut français de Hanoï - L'Espace* est l'un « des principaux acteurs de la vie culturelle et artistique » de la ville : salle de spectacle, 'Espace Expositions' consacré à la création contemporaine... » (Source : site internet de l'*IF Hanoï - L'espace*).

⁹³ Une antenne devrait ouvrir d'ici 2020.

⁹⁴ Ancienne *École française Colette* (ouverture au milieu des années 1970).

⁹⁵ Cartographie OIF/CREFAP (2016).

limiter la présence du français au Vietnam à des études quantitatives et à des évolutions d'effectifs.

Il ne faut tout de même pas se voiler la face : ce recul existe bel et bien et il prend place dans un pays politiquement impliqué dans la Francophonie (mais impliqué de manière moins convaincante d'un point de vue éducatif), mais aussi économiquement, notamment par l'importance croissante des relations économiques avec l'Afrique⁹⁶. Un nouveau positionnement de l'enseignement du français est très probablement à trouver pour endiguer cette baisse, dans un contexte où d'autres langues semblent plus attractives pour des raisons variées : le coréen qui attire une jeunesse vietnamienne fascinée par la K-pop⁹⁷, l'allemand qui prend de l'ampleur, car il y a des possibilités d'emplois en Allemagne (service, aide à domicile)...

Deuxième partie – Analyse transversale : la situation de l'enseignement du / en français en Asie de l'est et du sud-est

Au terme de cette étude, il est possible de faire quelques comparaisons, d'ordre quantitatif et qualitatif, et de proposer quelques pistes de réflexion et d'action.

Quantitativement, les différences sont importantes et ne reflètent que partiellement les poids démographiques. On peut classer ces pays et territoires selon l'ordre de grandeur utilisée pour mesurer le nombre d'apprenants, ce qui nous donne trois groupes :

- **Les pays et territoires pour lesquels ça se compte en quelques milliers (moins de 15 000) :** Hong Kong (et Macao), les Philippines, Singapour et Taïwan.
- **Les pays et territoires pour lesquels ça se compte en quelques dizaines milliers :** le Cambodge, la République de Corée (Corée du sud), l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, la Thaïlande et le Vietnam
- **Les pays et territoires au-dessus de 100 000 :** La Chine et le Japon

Essayons maintenant de voir ce qu'il en est, niveau par niveau.

L'enseignement du / en français niveau par niveau

L'enseignement primaire

À quelques exceptions près (établissements français, cours d'initiation dans des écoles internationales, classes bilingues...), le français n'est quasiment pas présent au niveau primaire dans cette région du monde.

L'enseignement secondaire

Dans ces 14 pays et territoires, l'anglais est généralement la langue étrangère unique enseignée⁹⁸, voire même la langue d'enseignement et / ou la langue officielle (par exemple en Malaisie, à Hong Kong et à Singapour). Ainsi, dans la plupart des pays et territoires étudiés, l'enseignement des autres langues étrangères n'est qu'optionnel, généralement proposé seulement au secondaire supérieur et choisi par une minorité d'élèves. De ce fait, parler de

⁹⁶ Mais on ne travaille pas forcément en français.

⁹⁷ À noter également une politique linguistique active de la Corée du sud qui offre des cours entièrement gratuits.

⁹⁸ Même si elle peut ne pas être imposée par le gouvernement comme c'est le cas au Cambodge (l'anglais et le français ont le même statut, mais les élèves choisissent très majoritairement l'anglais).

« LV2 » est exagéré. Effectivement, cette abréviation, empruntée au système éducatif français, pourrait faire croire qu'on a affaire à un système similaire (pour mémoire : en France, la « LV2 » est presque aussi importante que la « LV1 » et apprise pendant plusieurs années du collège au lycée, à raison de 2 à 3 heures par semaine selon les filières). Or dans certains pays et territoires de la région, le volume horaire total est tellement réduit qu'il serait plus judicieux de parler d'initiation au français que d'apprentissage du français. Il n'y a d'ailleurs bien souvent pas de programme national pour l'enseignement des langues étrangères⁹⁹ (autre que l'anglais).

Ces considérations sur la place de l'enseignement des langues étrangères dans le secondaire ont plusieurs conséquences si l'on veut avoir une bonne compréhension de la situation de l'enseignement du français et donc de l'importance réelle de cette langue dans la région. D'abord, à la lumière de qui vient d'être indiqué, comment faut-il interpréter le nombre total d'apprenants de français des pays et territoires de cette région ? Effectivement, souvent les gros bataillons d'effectifs sont justement constitués de ces élèves du secondaire. Cette question renvoie à deux problèmes qui ne sont pas que méthodologiques.

Le premier, c'est de savoir à partir de combien d'heures, on peut considérer qu'un élève / étudiant est un apprenant de français ? Ce n'est pas à l'auteur de ces lignes de trancher. Chaque lecteur se fera sa propre opinion : pour chaque pays et territoire à l'étude, des précisions ont été apportées à cet égard à chaque fois que cela était possible.

Un autre problème est lié à la situation des langues étrangères (autres que l'anglais) : ces effectifs dans le secondaire sont très mal connus, car il s'agit justement d'un enseignement optionnel, donc pas nécessairement inventorié par le ministère de l'éducation. L'évaluation quantitative est donc très aléatoire. Dans le cas du français, elle est parfois menée par l'Ambassade de France ou encore par l'OIF et même, dans certains cas, par des enseignants ou inspecteurs volontaires à la retraite ! Prenons deux exemples pour illustrer notre propos. En Indonésie, le nombre d'apprenants de / en français serait compris entre 70000 et 80000, dont 60 000 dans le secondaire. Au Laos, il serait compris entre 65 000 et 70 000, dont 62 000 dans le secondaire. Il est pourtant difficile de conclure à l'importance quantitative réelle de l'enseignement du français dans ces deux pays quand le degré d'incertitude est grand pour au 80% moins des effectifs.

L'enseignement supérieur

Au contraire du secondaire, la diversité est plutôt de mise dans l'enseignement supérieur concernant la situation du français. Seul point commun à tous ces pays et territoires : il est rare qu'il y ait une continuation entre le secondaire et le supérieur. Ainsi, si le français a été appris dans le secondaire, il est assez peu probable, du fait de l'organisation des systèmes éducatifs, qu'il y ait une poursuite dans ce domaine dans le supérieur. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il y ait une déperdition d'effectifs. En revanche, concernant les cursus existants, il y a une grande variété.

On peut trouver des départements universitaires complets (trois cycles) avec de la recherche de haut niveau en français, des départements universitaires plus modestes (deux cycles ou seulement un), des filières francophones ou partiellement francophones, des cours optionnels, des formations professionnelles...

Après avoir distingué la situation de l'enseignement du / en français selon les niveaux, essayons de voir s'il est possible de caractériser l'évolution de cette situation dans le temps, en termes de développement ou de reflux ? Et, pour le dire plus sans détour, assiste-t-on à un recul de l'enseignement du français dans cette région du monde ?

⁹⁹ Dans le cas du français, il est parfois en cours d'élaboration, avec le soutien de l'Ambassade de France.

L'enseignement du / en français est-il en recul dans la région ?

Répondre à cette question n'est pas chose facile; cela doit nous amener à considérer plusieurs éléments.

Des chiffres en trompe-l'œil ?

Il faut se poser une question importante : quelle est la fiabilité des chiffres avancés ?

Par niveau, on peut poser les éléments suivants :

- Dans le secondaire : généralement, il s'agit d'une évaluation globale, sans véritables données officielles, à l'exception de dispositifs particuliers (comme les classes bilingues) où les chiffres sont, au contraire, assez fiables.
- La situation dans le supérieur est double : le nombre des étudiants spécialistes de français ou de ceux présents dans des filières francophones est généralement bien connu. C'est en revanche rarement le cas des effectifs des cours à option.
- Les chiffres dans les Instituts français et les AF sont généralement fiables, de même que ceux des lycées français.
- L'enseignement du français dans les écoles internationales et les centres privés de langues est généralement sous-estimé, voire dans ce dernier cas, très mal connu.

Sans considération de niveau, on peut ajouter d'autres questions : quelle méthodologie a été utilisée pour collecter ces données ? A-t-on procédé de la même manière d'une année sur l'autre ? Le sait-on au moins ? Les gens en place changent, dans les ministères, dans les postes diplomatiques et la mémoire se perd. Autrement dit, il n'est donc pas impossible qu'on ait conclu, dans tel endroit à une baisse, dans tel autre à une hausse (de 5%, de 10% ...), sans que cela ne recouvre aucune réalité. Or, il est assez courant que la méthodologie utilisée ne soit pas précisée.

Ces questions méthodologiques ne sont pas à mettre de côté ou en annexe : elles sont au cœur du problème. C'est souvent suite à ces évaluations (dont on voit de voir qu'elles sont très inégalement fiables) que l'on conclut à une baisse ou à une hausse du nombre d'apprenants de français. On ne saurait assez appeler à la modestie et à la rigueur.

Temps court / temps long

Il faut ensuite faire une distinction entre le temps court (ou moyen) et le temps long. Si l'on considère le temps long, il est clair que le français a longtemps occupé (dans les années 1950, 1960, 1970, voire 1980), dans beaucoup de systèmes éducatifs de la région, une place privilégiée (voir les exemples de la Corée, du Japon, de la Thaïlande, du Vietnam, de la Chine ...), à une époque où l'enseignement des langues étrangères n'était pas un domaine très développé. Cette place importante, parfois centrale, le français l'a perdue. C'est incontestable. Ceci s'est généralement produit quand le pays ou le territoire en question prenait la décision de n'avoir qu'une seule langue étrangère obligatoire¹⁰⁰ (généralement au moment du mouvement de massification de son système éducatif).

À cela, il faut ajouter les cas particuliers du Vietnam, du Laos et du Cambodge, où l'enseignement du / en français a bénéficié de soutiens considérables, de la France notamment, pendant plusieurs années. Ce soutien multiforme (dans sa forme comme dans son origine) a eu pour conséquence de gonfler considérablement (artificiellement ?) l'importance des programmes de / en français dans ces trois pays.

Si l'on considère néanmoins le temps court, il faut changer d'échelle et de cadre de référence. Autrement dit, il faut mettre en perspective les données produites, en les replaçant dans leur contexte et en les relativisant. Mais par rapport à quoi ? D'abord, il est important de ramener les effectifs évalués (combien d'apprenants de français) au nombre total d'élèves ou d'étudiants

¹⁰⁰ Au Japon, dans les années 1990, au Vietnam, en 2010-2011...

du pays (par exemple, 60 000 élèves, ça correspond à quel pourcentage du nombre total d'élèves du secondaire ? 1%, 2%, 3% ... ?), et ce afin de rester réaliste (ramener cette évaluation quantitative à l'échelle du pays) et ne pas laisser la porte ouverte à des discours impressionnistes ou performatifs du type « la francophonie se développe dans tel ou tel pays », sans qu'on ne sache exactement ce que cela veut dire. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Le français est une langue secondaire dans cette région du monde. C'est un fait. Pour autant, elle garde une place qui n'est pas négligeable. Ainsi est-il important, dans un deuxième temps, de comparer la situation du français avec celles des autres langues étrangères (sans prendre en compte l'anglais, car ça n'a pas de sens), donc de replacer la situation de l'enseignement du français dans le contexte de l'enseignement des langues étrangères (autre que l'anglais) du pays à l'étude. Il s'agit donc d'une double mise en perspective : par rapport à l'échelle du pays et par rapport à l'enseignement des autres langues étrangères. En procédant de la sorte, on pourra se faire une idée plus juste (ni optimiste ni pessimiste) de la situation réelle de l'enseignement du français.

Attractivité des langues / choix d'apprendre une langue étrangère : pourquoi apprendre le français ?

Du fait que la place de l'enseignement du français ne va plus de soi, ne s'impose plus d'elle-même dans les pays de la région (si l'on considère le temps long), la question de sa justification apparaît alors pour plusieurs acteurs avec de plus en plus d'acuité, mais avec des enjeux bien différents. Pour la France ou les institutions de la Francophonie, il s'agit de déployer une politique d'influence avec l'argumentaire qui va avec. Pour les enseignants, il s'agit de lutter pour préserver les bénéfices d'un investissement langagier, ou pire, de préserver son emploi. Dans tous les cas, il faut être capable de « vendre le français », autrement dit convaincre des élèves et des étudiants (et / ou leur famille) de l'apprendre et des décideurs de l'offrir dans leur institution. La langue française continue de bénéficier, dans la région, d'une image très positive et représente encore un critère de distinction. Mais ce n'est pas toujours suffisant, notamment car elle est rarement liée à des possibilités de trouver un emploi. D'autres arguments sont ainsi parfois mis de l'avant : la mobilité académique, l'émergence de l'Afrique sur la scène francophone internationale (mais cela ne se manifeste pas de la même manière ni avec la même intensité dans tous les pays et territoires de cette région du monde)...

L'existence d'une dynamique régionale

Concernant les langues, il existe une dynamique régionale propre à l'Asie de l'est et du sud-est et le français en paraît parfois bien éloigné. L'attractivité des langues de la région est forte, notamment (et pour des raisons différentes¹⁰¹) le chinois, le coréen et le japonais.

Un des moteurs de cette dynamique régionale est le développement ces dernières années de l'ASEAN qui utilise l'anglais comme langue de communication, ce qui a donc largement renforcé l'importance de cette langue au détriment des autres. La relation à la langue chinoise est complexe. La Chine est incontestablement le « géant », la puissance économique et politique de la région, avec une politique d'influence de plus en plus visible et assumée. Celle-ci passe non seulement par un soutien au développement du chinois, mais aussi par un rôle croissant joué dans la redéfinition actuelle de la mondialisation universitaire, ce qui se traduit concrètement par des opportunités d'études en Chine (souvent avec des bourses du gouvernement chinois). Ce dernier point est aussi, en partie, vrai pour le Japon et la Corée du sud.

Si plusieurs éléments sont en faveur de l'anglais unique langue étrangère, un autre joue un rôle important dans la région : ici comme partout ailleurs, proposer deux langues étrangères

¹⁰¹ Mais il faut faire attention à ce type de considération : le choix d'apprendre une langue peut être lié à bien des enjeux qui n'ont souvent pas grand-chose à voir avec les langues concernées.

obligatoires a un coût que beaucoup d'économies de la région ne semblent pas être en mesure de ou vouloir supporter.

Enfin, si la France mène depuis longtemps et continue de mener une politique d'influence dans la région, par le biais de la langue française, elle n'est pas la seule : la Chine surtout, mais aussi le Japon et la Corée du sud, déploient beaucoup de moyens, parfois spectaculaires (en matériel, en personnel...) pour étendre leur influence. La France, qui peut certes offrir une expertise, a moins de moyens à mettre sur la table. Et la Francophonie ne semble pas toujours en mesure de prendre le relais.

En conclusion

Si l'on considère le temps long (plusieurs décennies), l'enseignement du français s'est trouvé en Asie de l'est et du sud-est en situation de recul, pour des raisons pas nécessairement liées à la langue française, mais à une diversification de l'offre de langues et en même temps au resserrement de cette offre autour de l'anglais. Aujourd'hui, la légitimité de l'enseignement du français peut-être questionnée quand elle est, parfois encore, imposée comme langue majeure, notamment face aux autres langues des pays de la région. Par ailleurs, l'enseignement du / en français recouvre en Asie de l'est et du sud-est des situations très variées : à l'intérieur d'un même pays ou territoire, les contrastes sont saisissants et il est difficile de mettre sur un même pied d'égalité des situations d'apprentissage très différentes les unes des autres (avec des volumes horaires et implications très différents).

Pourtant, si l'on arrivait à aller au-delà d'une vision quantitative (voire même diffusionniste ou encore 'francophoniste') de la situation en donnant plus de places à des enquêtes qualitatives, mettant à jour les parcours, les représentations, les expériences, les enjeux des différentes parties prenantes et, plus spécifiquement pour les apprenants de français, leur implication réelle – leur engagement – dans cet apprentissage, nous pourrions avoir, au final, une photographie fort différente de la situation actuelle.